

Annexe 1 : Références administratives

- dernier arrêté préfectoral et changement d'exploitant
 - KBIS SCEA
-
-

PREFECTURE
DES PYRENEES-ATLANTIQUES

INSTALLATIONS CLASSEES
pour la PROTECTION de l'ENVIRONNEMENT

DIRECTION
DES COLLECTIVITES LOCALES
ET DE L'ENVIRONNEMENT

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES AFFAIRES CULTURELLES

RÉF. D.C.L.E.3

ARRETE N° 00/IC/166
AUTORISANT M. Jean-Baptiste LOYATHO
A RESTRUCTURER SON ELEVAGE PORCIN
SIS SUR LE TERRITOIRE
DE LA COMMUNE DE GAMARTHE

Poste : 2544
JJB/BM

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES
Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement ;

VU le décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 modifié, pris pour l'application de la loi du 19 juillet 1976 susvisée ;

VU la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau et les décrets pris pour son application ;

VU l'arrêté préfectoral n° 85/IC/201 du 23 décembre 1985 délivré à M. Jean-Baptiste LOYATHO pour l'exploitation d'un élevage porcin de 84 truies, 360 porcs à l'engrais et un atelier de post sevrage sur paille, soit un total de 612 animaux-équivalents ;

VU la déclaration par laquelle M. LOYATHO fait connaître qu'il a remplacé son atelier de 84 truies (soit 252 animaux équivalents) par 240 porcs charcutiers (soit 240 animaux équivalents) ;

.../...

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Égalité Fraternité

VU l'avis favorable du directeur des services vétérinaires, inspecteur des installations classées, en date du 26 avril 2000 ;

CONSIDERANT que par arrêté publié au journal officiel du 31 décembre 1999, la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement concernant les élevages porcins a été modifiée (1 reproducteur = 3 animaux-équivalents, 1 porc = 1 animal-équivalent, 1 porcelet en post-sevrage = 0.2 animal-équivalent) ;

CONSIDERANT que cet élevage constitue une installation soumise à autorisation par référence à la rubrique n° 2102-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement ;

CONSIDERANT que la faible augmentation d'animaux-équivalents ne nécessite pas de fixer des prescriptions complémentaires ;

SUR PROPOSITION du Secrétaire Général de la Préfecture .

ARRETE :

Article 1^{er} : M. Jean-Baptiste LOYATHO est autorisé à restructurer son élevage porcin dans le cadre de la mise aux normes environnementales de cet élevage, sur le territoire de la commune de GAMARTHE.

Cette installation est visée à la rubrique ci-après de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

N° 2102-1

Elevage de porcs de plus de 450 animaux-équivalents

Capacité de l'installation :

- 240 porcs charcutiers sur litière accumulée
- 360 porcs charcutiers sur lisier
- 400 porcelets sur litière accumulée
soit 680 animaux-équivalents.

Article 2 - : L'exploitant devra se conformer à l'arrêté du 29 mars 1995 ci-joint fixant les règles techniques auxquelles doivent satisfaire les porcheries de plus de 450 porcs au titre de la protection de l'environnement.

Article 3 : Des arrêtés complémentaires pourront être pris sur proposition de l'inspection des installations classées et après avis du conseil départemental d'hygiène. Ils pourront fixer toutes les prescriptions additionnelles que la protection des intérêts mentionnés à l'article 1er de la loi du 19 juillet 1976 rendra nécessaires.

Les conditions fixées ci-dessus ne peuvent en aucun cas, ni à aucune époque, faire obstacle à l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs, ni être opposées aux mesures qui pourraient être régulièrement ordonnées dans ce but.

Article 4 : La présente autorisation cessera de produire effet lorsque l'installation classée n'aura pas été mise en service dans le délai de trois ans ou n'aura pas été exploitée durant deux années consécutives.

Article 5 : Toute modification apportée à l'installation, à son mode d'utilisation ou à son voisinage, et de nature à entraîner un changement notable des éléments du dossier de demande d'autorisation, doit être portée avant sa réalisation, à la connaissance du Préfet avec tous les éléments d'appréciation. Une nouvelle demande d'autorisation pourra être exigée.

.../...

Tout transfert d'une installation soumise à autorisation sur un autre emplacement nécessitera une nouvelle demande d'autorisation.

Les demandes visées aux deux alinéas précédents sont soumises aux mêmes formalités que la demande d'autorisation primitive.

Article 6 : L'exploitant d'une installation classée est tenu de déclarer dans les meilleurs délais à l'inspecteur des installations classées, les accidents ou incidents survenus du fait du fonctionnement de cette installation qui sont de nature à porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article 1^{er} de la loi du 19 juillet 1976.

Article 7 : La présente autorisation est délivrée au seul titre de la loi sur les installations classées. Elle ne dispense pas le bénéficiaire de satisfaire, le cas échéant, aux prescriptions de la réglementation en vigueur en matière de voirie, de permis de construire, etc...

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 8 : Une copie du présent arrêté sera déposée à la mairie et pourra y être consultée par les personnes intéressées.

Un extrait du présent arrêté, énumérant les prescriptions auxquelles l'installation est soumise et faisant connaître qu'une copie dudit arrêté est déposée à la mairie où elle peut être consultée, sera affiché à la mairie pendant une durée minimum d'un mois, procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité sera dressé par les soins du maire de GAMARTHE.

Le même extrait sera affiché en permanence de façon visible dans l'installation par les soins du bénéficiaire de l'autorisation.

Article 9 : Le présent arrêté doit être conservé et présenté par l'exploitant à toute réquisition.

.../...

Article 10 : Délai et voie de recours (article 14 de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 susvisée) la présente décision ne peut être déférée qu'au tribunal administratif. Le délai de recours est de deux mois pour le demandeur ou l'exploitant. Ce délai commence à courir du jour où la présente décision a été notifiée.

Pour les tiers, ce délai est de 4 ans à compter de la notification ou de la publication de la présente décision.

Article 11 :

- M. le Secrétaire Général de la Préfecture,
- M. le Maire de GAMARTHE,
- M. le Directeur des Services Vétérinaires,
l'inspecteur des installations classées

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera adressée à :

- M. Jean-Baptiste LOYATHO,
- M. le directeur départemental de l'équipement,
- M. le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt,
- Mme le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales,
- M. le directeur départemental du Travail et de l'Emploi,
- M. le directeur départemental des services d'incendie et de secours,
- M. l'Inspecteur départemental des lois sociales en agriculture,
- M. le Président des associations agréées de pêche et de pisciculture des Pyrénées-Atlantiques

25 MAI 2000

Fait à PAU, le

LE PREFET.

**Pour le Procureur,
et par délégation,
Le Secrétaire Général.**



Pour Assinon

L'Adjoint au Chef de Bureau

Anne CARPONCIN

Signé : Alain ZABULON

L'EARL URDAINA devra se conformer aux prescriptions imposées à M. Jean-Baptiste LOYATHO lors de la délivrance de l'arrêté préfectoral du 25 mai 2000.

Le présent récépissé sera conservé pour être présenté à toute réquisition.

L'exploitant devra, en outre, se conformer strictement aux dispositions édictées par le Code du Travail, ainsi qu'aux décrets réglementaires et arrêtés pris pour son exécution dans l'intérêt de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs.

En cas de changement d'exploitant, de transfert, de transformation ou d'extension de l'installation classée, il devra être fait une nouvelle déclaration ou demande d'autorisation.

PAU, le 21 NOV. 2000

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Chef de Bureau de l'Environnement
et de l'Aménagement Culturel

Miane VILLAFRUELA

DESTINATAIRES

EARL URDAINA

- M. le Maire de GAMARTHE
- M. l'Inspecteur des Installations classées



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 19 juillet 2022

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 512 202 631 R.C.S. Bayonne
Date d'immatriculation 07/05/2009
Dénomination ou raison sociale **SCEA EKIALDE**
Forme juridique Société civile d'exploitation agricole
Capital social 26 000,00 Euros
Adresse du siège Maison Elizaldia 64220 Gamarthe
Durée de la personne morale Jusqu'au 06/05/2059

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Gérant - Associé indéfiniment responsable

Nom, prénoms LOYATHO Jean-Baptiste
Date et lieu de naissance Le 07/09/1960 à Gamarthe (64)
Nationalité Française
Domicile personnel Maison Elizaldia 64220 Gamarthe

Gérant - Associé indéfiniment responsable

Nom, prénoms LOYATHO Eléna
Nom d'usage LOYATHO PARODI
Date et lieu de naissance Le 04/10/1991 à Bayonne (64)
Nationalité Française
Domicile personnel 81 Route de Villefranque 64990 Mouguerre

Gérant - Associé indéfiniment responsable

Nom, prénoms LOYATHO Leire
Date et lieu de naissance Le 24/01/1994 à Bayonne (64)
Nationalité Française
Domicile personnel 144 Galtzetaburuko Bidea 64220 Gamarthe

Gérant - Associé indéfiniment responsable

Nom, prénoms LOYATHO Jon
Date et lieu de naissance Le 09/06/1997 à Bayonne (64)
Nationalité Française
Domicile personnel 144 Galtzetaburuko Bidea 64220 Gamarthe

Associé indéfiniment responsable

Nom, prénoms CHARRITTON Maïté Catherine
Nom d'usage LOYATHO
Date et lieu de naissance Le 26/11/1959 à Paris 4e Arrondissement (75)
Nationalité Française
Domicile personnel Maison Elizaldia 64220 Gamarthe

Associé indéfiniment responsable

Nom, prénoms CHARRITTON Maïté
Nom d'usage LOYATHO

Greffé du Tribunal de Commerce de Bayonne

Bp 18180
64181 Bayonne Cedex

N° de gestion 2009D00146

Date et lieu de naissance Le 26/11/1959 à Paris 4e Arrondissement (75)
Nationalité Française
Domicile personnel Maison Elizaldia 64220 Gamarthe

Associé

Dénomination SARL ELIZALDIA
Forme juridique Société à responsabilité limitée
Adresse Ferme Elizaldia 64220 Gamarthe
Immatriculation au RCS, numéro 399 846 013 RCS Bayonne
Personne ayant le pouvoir de diriger, gérer ou engager à titre habituel
Nom, prénoms LOYATHO Jean-Baptiste
Date et lieu de naissance Le 07/09/1960 à Gamarthe (64)
Nationalité Française
Domicile personnel Ferme Elizaldia 64220 Gamarthe

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement Maison Elizaldia 64220 Gamarthe
Activité(s) exercée(s) Elevage porcins
Date de commencement d'activité 01/04/2009
Origine du fonds ou de l'activité Création
Mode d'exploitation Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

Annexe 2 : Plans

- Plan de situation au 1/25 000°
- Plan de situation 1/2 500°
- Plan de masse 1/1 000°
- Plan d'aménagement intérieur des bâtiments et dimensions des salles
- Plan Extincteurs et armoires électriques

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Légende	Destination	Nombre de places
1	Post-Sevrage	700
2	Engraissement	560
3	Engraissement	140
4	Engraissement	500
5	Infirmierie	
6	Fosse aérienne couverte	1206 m ³ réels / 1156 m ³ utiles
7	Fosse enterrée couverte	562 m ³ réels / 530 m ³ utiles
8	Quai d'entrée et d'embarquement	
9	SAS d'entrée / Local technique	
10	Local stockage / Atelier	
11	Zone équarrissage	
12	Zone de stockage	
⊙	Silos	
→	Circuit lisier	
⚡	armoie électrique	

Département :
PYRENEES ATLANTIQUES

Commune :
GAMARTHE

Section : ZH
Feuille : 000 ZH 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2500

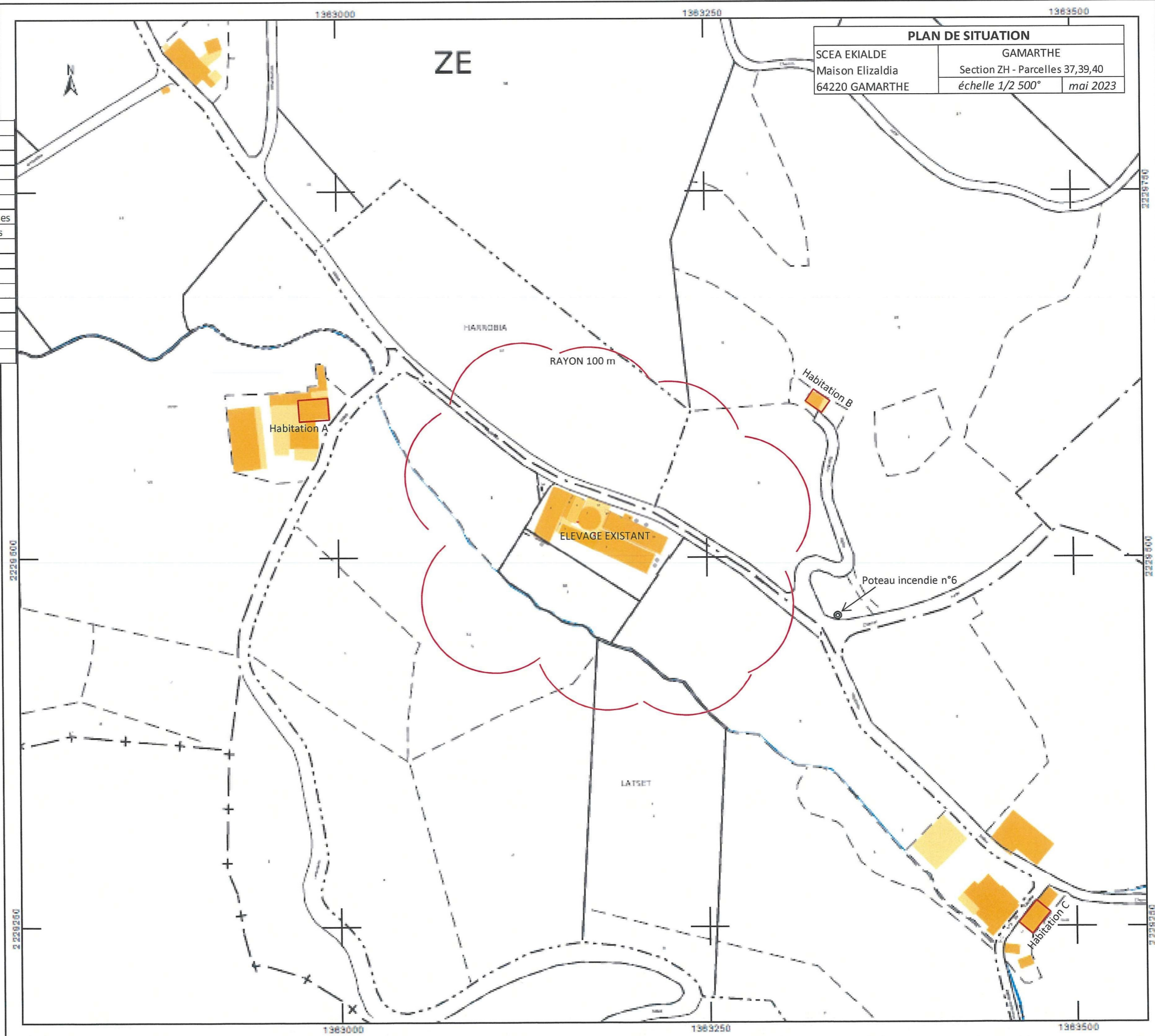
Date d'édition : 24/01/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
BAYONNE
11 Rue Vauban BP 11 64109
64109 BAYONNE CEDEX
tél. 05.59.44.66.54 -fax 05.59.44.66.21
cdif.bayonne@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes
publics



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Légende	Destination	Nombre de places
1	Post-Sevrage	700
2	Engraissement	560
3	Engraissement	140
4	Engraissement	500
5	Infirmierie	
6	Fosse aérienne couverte	1206 m ³ réels / 1156 m ³ utiles
7	Fosse enterrée couverte	562 m ³ réels / 530 m ³ utiles
8	Quai d'entrée et d'embarquement	
9	SAS d'entrée / Local technique	
10	Local stockage / Atelier	
11	Zone équarrissage	
12	Zone de stockage	
⊙	Silos	
---	Circuit lisier	
◊	armoire électrique	

Département :
PYRENEES ATLANTIQUES

Commune :
GAMARTHE

Section : ZH
Feuille : 000 ZH 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 24/01/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43

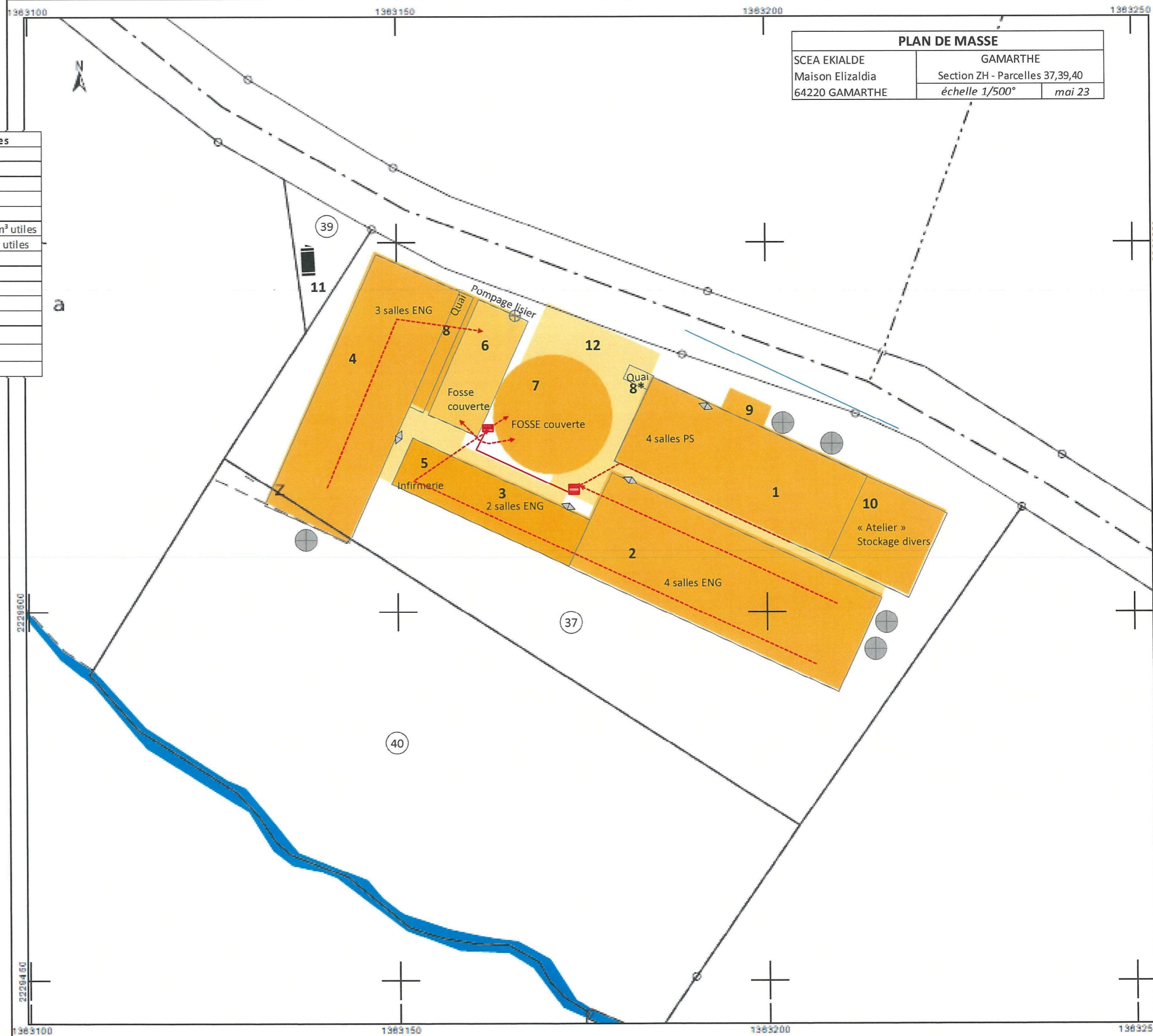
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
BAYONNE
11 Rue Vauban BP 11 64109
64109 BAYONNE CEDEX
tél. 05.59.44.66.54 -fax 05.59.44.66.21
cdif.bayonne@dgif.finances.gouv.fr

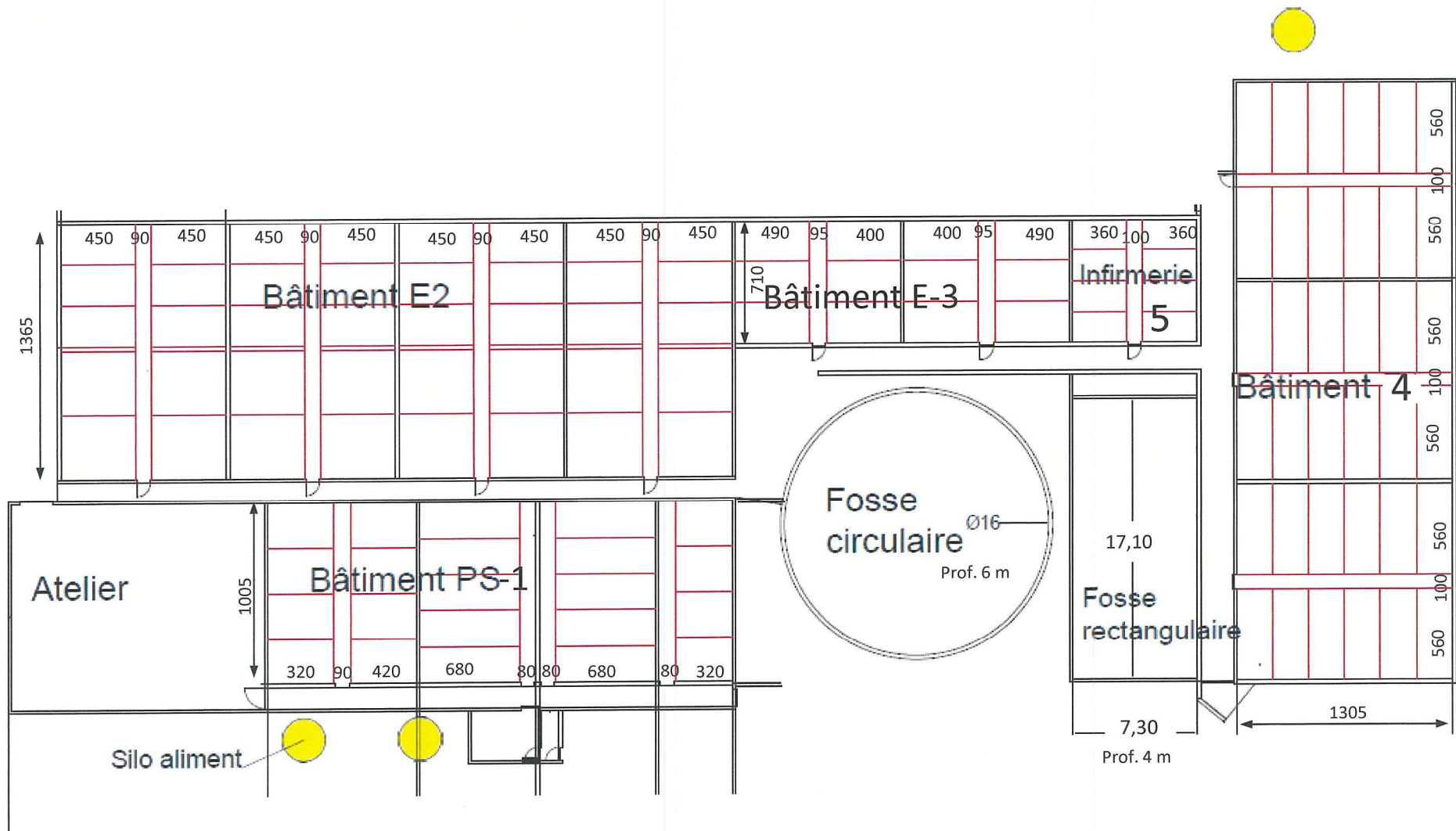
Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes
publics

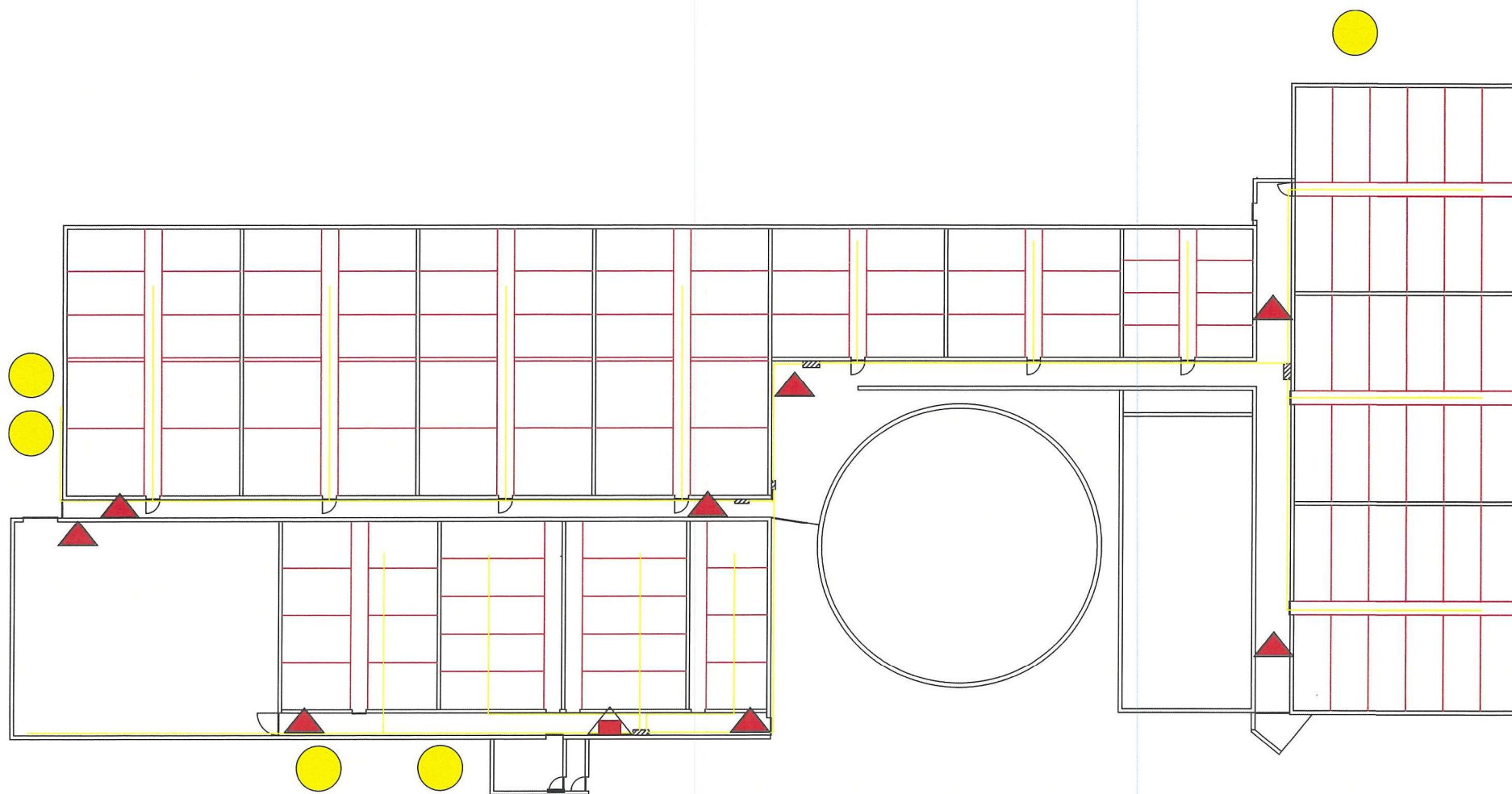
PLAN DE MASSE

SCEA EKIALDE Maison Elizaldia 64220 GAMARTHE	GAMARTHE Section ZH - Parcelles 37,39,40 échelle 1/500° mai 23
--	---









PLAN AMENAGEMENT INTERIEUR et dimensions intérieures des salles



Légende :

 Armoire électrique	 Extincteur poudre
 Circuit électrique	 Extincteur risque électrique

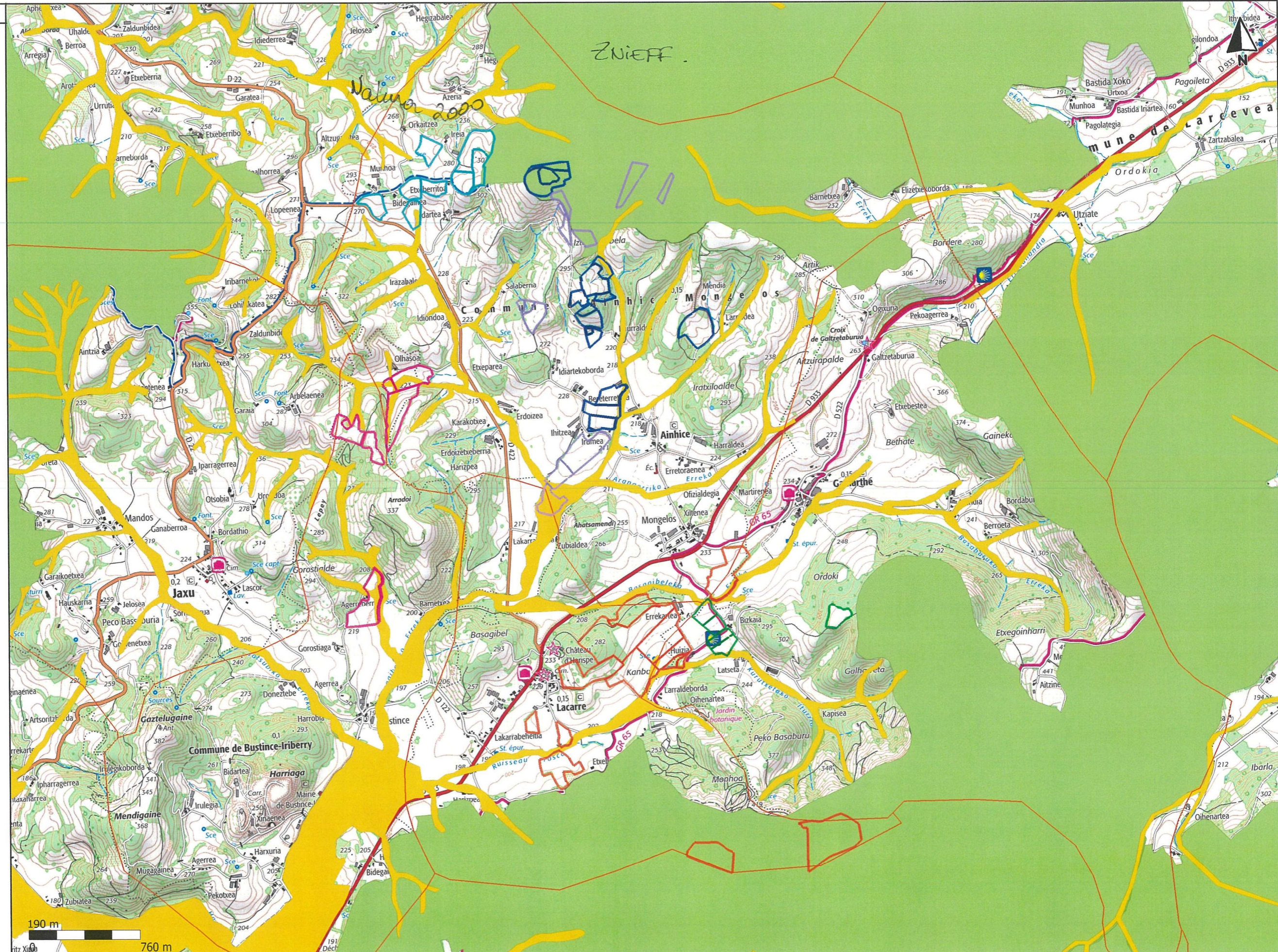
Annexe 3 : Données environnementales

- Plan et données ZNIEFF et Natura 2000
 - Données SIE Adour-Garonne : réseau hydrographique de la zone étudiée
 - Mesures du Programme de Mesures 2022-2027 Bassin versant de la NIVE
 - Rose des vents
 - Carte des captages d'eau potable et périmètres de protection
-
-

LEGENDE

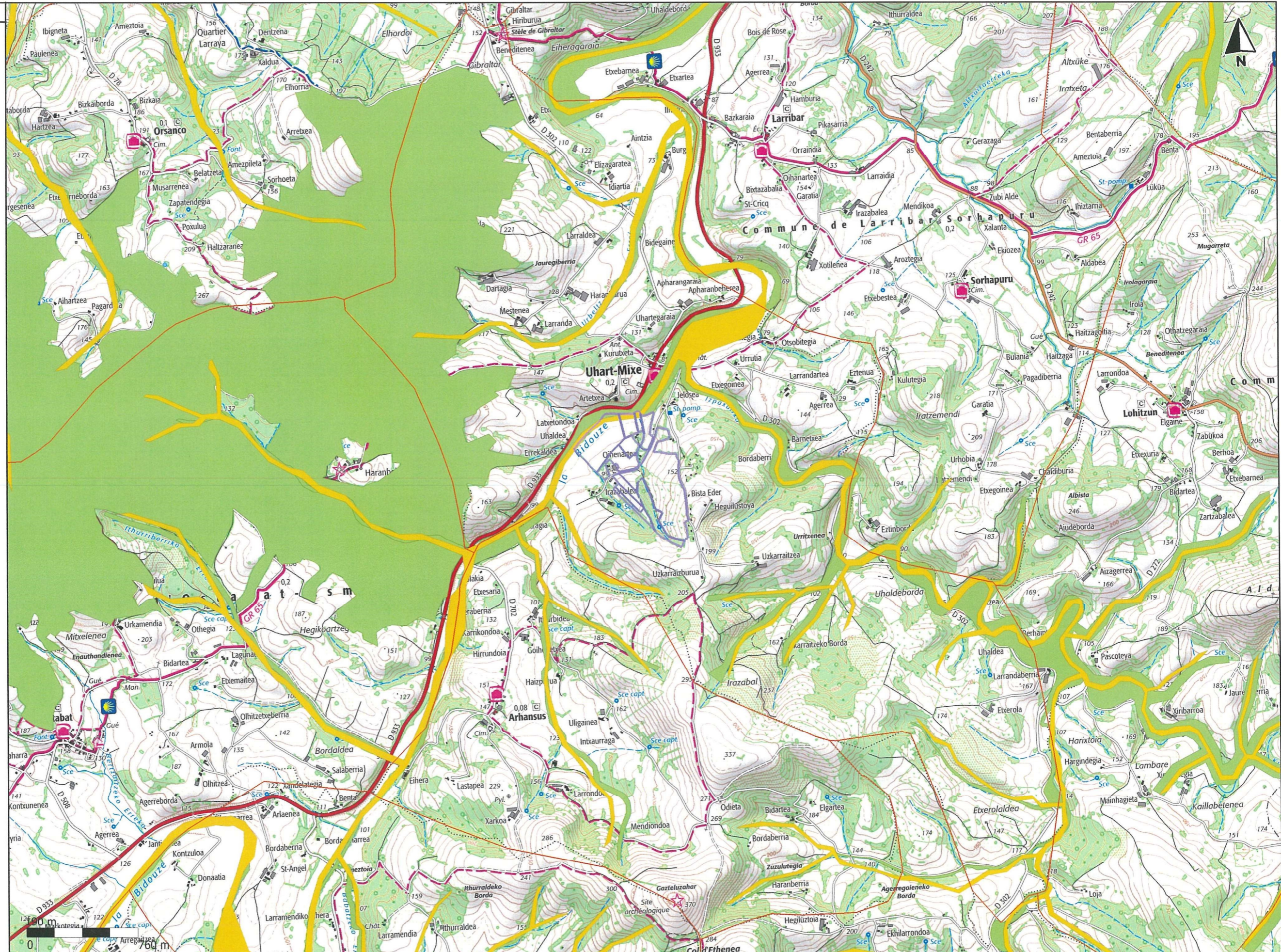
Tiers prêteur de terre

- CACHENAUT
- GAEC ERRECARTIA
- GAEC IREIA
- GAEC OLHASOIA
- GAEC XOKOAN
- PETOTEGUY Michel



LEGENDE

- Tiers prêteur de terre
- CACHENAUT
 - GAEC ERRECARTIA
 - GAEC IREIA
 - GAEC OLHASSOA
 - GAEC XOKOAN
 - PETOTEGUY Michel





1. DESCRIPTION

ZNIEFF de Type 1 inclue(s)

- Id nat. : **720010808** - (Id reg. : 66920001)

1.1 Localisation administrative

- Département : Pyrénées-Atlantiques
- Commune : Louhossoa (INSEE : 64350)
- Commune : Alçay-Alcabéhéty-Sunharette (INSEE : 64015)
- Commune : Arnéguy (INSEE : 64047)
- Commune : Ispoure (INSEE : 64275)
- Commune : Larressore (INSEE : 64317)
- Commune : Bassussarry (INSEE : 64100)
- Commune : Aincille (INSEE : 64011)
- Commune : Ustaritz (INSEE : 64547)
- Commune : Halsou (INSEE : 64255)
- Commune : Saint-Jean-Pied-de-Port (INSEE : 64485)
- Commune : Saint-Étienne-de-Baïgorry (INSEE : 64477)
- Commune : Ossès (INSEE : 64436)
- Commune : Bidarray (INSEE : 64124)
- Commune : Itxassou (INSEE : 64279)
- Commune : Saint-Jean-le-Vieux (INSEE : 64484)
- Commune : Uhart-Cize (INSEE : 64538)
- Commune : Saint-Michel (INSEE : 64492)
- Commune : Aldudes (INSEE : 64016)
- Commune : Estérençuby (INSEE : 64218)
- Commune : Urepel (INSEE : 64543)
- Commune : Bayonne (INSEE : 64102)
- Commune : Ascarat (INSEE : 64066)
- Commune : Saint-Martin-d'Arrossa (INSEE : 64490)
- Commune : Caro (INSEE : 64166)
- Commune : Jatxou (INSEE : 64282)
- Commune : Banca (INSEE : 64092)
- Commune : Saint-Pierre-d'Irube (INSEE : 64496)
- Commune : Lecumberry (INSEE : 64327)
- Commune : Ahaxe-Alciette-Bascassan (INSEE : 64008)
- Commune : Villefranque (INSEE : 64558)
- Commune : Cambo-les-Bains (INSEE : 64160)
- Commune : Lasse (INSEE : 64322)
- Commune : Mendive (INSEE : 64379)

1.2 Superficie

3596,23 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 10
Maximale (mètre): 1400

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : **720009372** - FORET D'HAYRA (Type 1) (Id reg. : 66100001)
- Id nat. : **720010808** - BARTHES DE QUARTIER-BAS (Type 1) (Id reg. : 66920001)
- Id nat. : **720010795** - LANDES DE LARLA-JARRA ET D'ORZAIZE-IZPURA (Type 2) (Id reg. : 66440000)
- Id nat. : **720009373** - MONTAGNES ET VALLEES DES ALDODES, MASSIFS DU MONDARRAIN ET DE L'ARTZAMENDI (Type 2) (Id reg. : 66100000)
- Id nat. : **720030075** - Site de Petexaenea et ses alentours (Type 1) (Id reg. : 66100004)

RESEAU HYDROGRAPHIQUE DES NIVES (Identifiant national : 720012968)

(ZNIEFF Continentale de type 2)

(Identifiant régional : 66920000)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : GERA, .-
720012968, RESEAU HYDROGRAPHIQUE DES NIVES. - INPN, SPN-
MNHN Paris, 21P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/720012968.pdf>

Région en charge de la zone : Aquitaine

Rédacteur(s) :GEREA

Centroïde calculé : 300157°-1824389°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 09/02/2016

Date actuelle d'avis CSRPN : 09/02/2016

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 19/04/2016

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	12
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	21
9. SOURCES	21

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Ecologique - Poissons - Oiseaux - Mammifères 		

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

- Id nat. : 720010804 - LANDES DU MONT URSUYA (Type 2) (Id reg. : 00006654)
- Id nat. : 720009374 - MONTAGNES DE SAINT JEAN PIED DE PORT (Type 2) (Id reg. : 66090000)
- Id nat. : 720009371 - MASSIF DU BAIGURA (Type 2) (Id reg. : 66110000)
- Id nat. : 720008882 - HAUTE CIZE : FORÊT D'ORION ET SOMMET D'EROZATE (Type 1) (Id reg. : 66090001)
- Id nat. : 720030073 - Grotte de Mikelaenzilo et alentours (Type 1) (Id reg. : 66090005)
- Id nat. : 720030077 - Crête d'Iparla et Artzamendi (Type 1) (Id reg. : 66100005)

1.5 Commentaire général

Non renseigné

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Elevage
- Pêche
- Chasse
- Habitat dispersé
- Urbanisation discontinue, agglomération
- Industrie
- Circulation routière ou autoroutière
- Circulation ferroviaire

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Domaine de l'état
- Domaine public fluvial

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	24.1 <i>Lits des rivières</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	23.22 <i>Scirpaies naines lagunaires</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		2011
	13.11 <i>Eau saumâtre des cours d'eau soumis à marées</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	87 <i>Terrains en friche et terrains vagues</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	86.41 <i>Carrières</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		2011
	84 <i>Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	83 <i>Vergers, bosquets et plantations d'arbres</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	82 <i>Cultures</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	15.35 <i>Végétation à Elymus pycnanthus</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	37.1 <i>Communautés à Reine des prés et communautés associées</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	41.4 <i>Forêts mixtes de pentes et ravins</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	4 <i>Forêts</i>				
	24.52 <i>Groupements euro- sibériens annuels des vases fluviales</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		2011
	54.2 <i>Bas-marais alcalins (tourbières basses alcalines)</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	44.92 <i>Saussaies marécageuses</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	81 <i>Prairies améliorées</i>				
	5 <i>Tourbières et marais</i>				
	37 <i>Prairies humides et mégaphorbiaies</i>				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37.715 <i>Ourllets riverains mixtes</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	38.111 <i>Pâturages à Ray-grass</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		2011
	38.21 <i>Prairies de fauche atlantiques</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		2011
	41.12 <i>Hétraies atlantiques acidiphiles</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	41.22 <i>Frénaies-chênaies et chênaies-charmaies aquitaines</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	41.56 <i>Chênaies acidiphiles ibéro-atlantiques</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	44.1 <i>Formations riveraines de Saules</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	81 <i>Prairies améliorées</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	54.1 <i>Sources</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	53.4 <i>Bordures à Calamagrostis des eaux courantes</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	53.21 <i>Peuplements de grandes Laiques (Magnocaricaies)</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	31.8 <i>Fourrés</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	35.1 <i>Pelouses atlantiques à Nard raide et groupements apparentés</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	37.241 <i>Pâtures à grand jonc</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	37.242 <i>Pelouses à Agrostide stolonifère et Fétuque faux roseau</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	44.42 <i>Forêts fluviales médio-européennes résiduelles</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	82 <i>Cultures</i>				
	53.111 <i>Phragmitaires inondées</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	53.14 <i>Roselières basses</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	53.16 <i>Végétation à Phalaris arundinacea</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011
	53.17 <i>Végétation à Scirpes halophiles</i>		Bibliographie : COINON, J 2012 DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive		1989 - 2011

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Efficacité inférieur estimé	Efficacité supérieur estimé	Année/ Période d'observation
82715	<i>Angelica heterocharpa</i> J.Lloyd, 1859	Angelique à fruits jaunes, Angelique à fruits variés	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CREN Aquitaine				2010
86395	<i>Carex brizoides</i> L., 1755	Laitiche fausse-brize	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CREN Aquitaine				1992
96447	<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769	Epipactis à larges feuilles, Epipactis à larges feuilles	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CREN Aquitaine				2007
98977	<i>Fritillaria meleagris</i> L., 1753	Printe, Fritillaire d'arrière, Fritillaire printe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CREN Aquitaine				1992 - 2009
103917	<i>Isopyrum thalictroides</i> L., 1753	Isopyre faux Piganon	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CREN Aquitaine				1992
109297	<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L., 1753	Jonquille des bois	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CREN Aquitaine				1992
66967	<i>Aloxa aloxa</i> (Limaux, 1758)	Grande aloxe, Aloxe vraie	Reproduction indéterminée	Bibliographie : COINON, J				1989 - 2011
66996	<i>Aloxa felix</i> (Lacépède, 1803)	Aloxe feinte	Reproduction indéterminée	Bibliographie : COINON, J				1989 - 2011
67239	<i>Chondrostoma toxostoma</i> (Valenci, 1837)	Toxostome, Soiffe, Soiffe	Reproduction indéterminée	Bibliographie : COINON, J				1989 - 2011
69182	<i>Cottus gobio</i> Limaux, 1758	Chabot, Chabot commun	Reproduction indéterminée	Bibliographie : COINON, J				1989 - 2011

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	345	<i>Rana perezii</i> Seoane, 1885	Grenouille de Pérez	Reproduction indéterminée					
Bryophytes	5090	<i>Fontinalis squamosa</i> Hedw.		Reproduction certaine ou probable					
Mammifères	60831	<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune, Genette	Reproduction indéterminée					
	60704	<i>Mustela lutreola</i> (Linnaeus, 1761)	Vison d'Europe, Vison	Reproduction indéterminée					
	61667	<i>Myocastor coypus</i> (Molina, 1782)	Ragondin	Reproduction indéterminée					
Mollusques	64124	<i>Ancylus fluviatilis</i> O.F. Müller, 1774	Patelline des fleuves	Reproduction certaine ou probable					
	61733	<i>Cryptazeca monodonta</i> (de Folin & Bénillon, 1877)	Brillante minuscule	Reproduction certaine ou probable					
	436730	<i>Neritina fluviatilis</i>	Nérite des rivières	Reproduction certaine ou probable					
Oiseaux	4187	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i> (Linnaeus, 1758)	Phragmite des joncs	Reproduction indéterminée					
	2616	<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	Reproduction indéterminée					
	4342	<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue. Orite à longue queue	Reproduction indéterminée					
	3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Reproduction indéterminée					

-13/ 21 -

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2623	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Reproduction indéterminée					
	4583	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Reproduction indéterminée					
	4151	<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Reproduction indéterminée					
	3136	<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	Petit Gravelot	Reproduction indéterminée					
	3958	<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Cincle plongeur	Reproduction indéterminée					
	3465	<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	Coucou gris	Reproduction indéterminée					
	4669	<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Reproduction indéterminée					
	3059	<i>Gallinula chloropus</i> (Linnaeus, 1758)	Poule-d'eau, Gallinule poule-d'eau	Reproduction indéterminée					
	3696	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Reproduction indéterminée					
	4013	<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	Rossignol philomèle	Reproduction indéterminée					
	2840	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Reproduction indéterminée					
	2844	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	Milan royal	Reproduction indéterminée					
	3941	<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	Reproduction indéterminée					
	3755	<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	Bergeronnette des ruisseaux	Reproduction indéterminée					

-14/ 21 -

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3741	<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette printanière	Reproduction indéterminée					
	3764	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	Reproduction indéterminée					
	4289	<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	Pouillot filis	Reproduction indéterminée					
	3688	<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	Reproduction indéterminée					
	4516	<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	Reproduction indéterminée					
	4254	<i>Sylvia bonin</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette des jardins	Reproduction indéterminée					
	3967	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon	Reproduction indéterminée					
	4117	<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Merle noir	Reproduction indéterminée					
Phanérogames	130717	<i>Acer platanoides</i> subsp. <i>platanoides</i> L., 1753	Érable plane, Plane	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CREN Aquitaine				2005
	90208	<i>Ceratophyllum demersum</i> L., 1753	Cornifle nageant, Cornifle immergé	Reproduction certaine ou probable					
	101202	<i>Helleborus viridis</i> L., 1753	Hellébore vert, Herbe de saint Antoine	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CREN Aquitaine				1992
	103245	<i>Hypericum androsaemum</i> L., 1753	Millepertuis Androsème	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CREN Aquitaine				2011
	106918	<i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753	Oeil-de-perdrix	Reproduction certaine ou probable					

-15/ 21 -

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	109151	<i>Myriophyllum verticillatum</i> L., 1753	Myriophylle verticillé	Reproduction certaine ou probable					
	115245	<i>Potamogeton crispus</i> L., 1753	Potamot crépu, Potamot à feuilles crépues	Reproduction certaine ou probable					
	115249	<i>Potamogeton densus</i> L., 1753	Potamot dense, Groenlandia serré	Reproduction certaine ou probable					
	115348	<i>Potamogeton x fluitans</i> Roth, 1788	Potamot flottant	Reproduction certaine ou probable					
Poissons	67074	<i>Abramis brama</i> (Linnaeus, 1758)	Brème commune	Reproduction indéterminée					
	67111	<i>Alburnus alburnus</i> (Linnaeus, 1758)	Ablette	Reproduction indéterminée					
	67574	<i>Ameiurus nebulosus</i> (Lesueur, 1819)	Poisson-chat	Reproduction indéterminée					
	66832	<i>Anguilla anguilla</i> (Linnaeus, 1758)	Anguille d'Europe, Anguille européenne	Reproduction indéterminée					
	67297	<i>Aturius dufourii</i> Dubalen, 1878	Vandoise	Reproduction indéterminée					
	67143	<i>Barbus barbus</i> (Linnaeus, 1758)	Barbeau fluviatile	Reproduction indéterminée					
	67506	<i>Cobitis taenia</i> Linnaeus, 1758	Loche de rivière, Loche épineuse	Reproduction indéterminée					
	67058	<i>Cyprinus carpio</i> Linnaeus, 1758	Carpe commune, Carpat, Carpeau, Escarpo, Kerpaille	Reproduction indéterminée					
	67606	<i>Esox lucius</i> Linnaeus, 1758	Brochet	Reproduction indéterminée					

-16/ 21 -

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	69340	<i>Eupomotis gibbosus</i> (Linnaeus, 1758)	Perche-soleil, Achigan à petite bouche, Boer, Calicoba, Perche arc-en-ciel, Perche argentée, Perche dorée, Poisson tricolore, Poisson-soleil, Crapet-soleil	Reproduction indéterminée					
	67257	<i>Gobio gobio</i> (Linnaeus, 1758)	Goujon	Reproduction indéterminée					
	67578	<i>Ictalurus punctatus</i> (Rafinesque, 1818)	Barbue de rivière, Barbue d'Amérique	Reproduction indéterminée					
	66330	<i>Lampetra fluviatilis</i> (Linnaeus, 1758)	Lamproie de rivière, Lamproie fluviatile	Reproduction indéterminée					
	66333	<i>Lampetra planeri</i> (Bloch, 1784)	Lamproie de Planer, Lamproie de rivière, Petite lamproie, Lamproie de ruisseau européenne	Reproduction indéterminée					
	69346	<i>Micropterus salmoides</i> (Lacépède, 1802)	Achigan à grande bouche, Black-bass à grande bouche, Perche d'Amérique, Perche noire, Perche truite, Perche truite	Reproduction indéterminée					
	69793	<i>Mugil capito</i> Cuvier, 1829	Mulet porc	Reproduction indéterminée					
	69772	<i>Mugil cephalus</i> Linnaeus, 1758	Mulet à grosse tête, Muge, Mulet cabot	Reproduction indéterminée					
	67552	<i>Nemacheilus barbatulus</i> (Linnaeus, 1758)	Loche franche	Reproduction indéterminée					
	69350	<i>Perca fluviatilis</i> Linnaeus, 1758	Perche	Reproduction indéterminée					

-17/ 21 -

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	66315	<i>Petromyzon marinus</i> Linnaeus, 1758	Lamproie marine	Reproduction indéterminée					
	67404	<i>Phoxinus phoxinus</i> (Linnaeus, 1758)	Vairon	Reproduction indéterminée					
	67765	<i>Salmo salar</i> Linnaeus, 1758	Saumon de l'Atlantique, Saumon atlantique	Reproduction certaine ou probable					
	67778	<i>Salmo trutta fario</i> Linnaeus, 1758	Truite de mer, Truite commune, Truite d'Europe	Reproduction indéterminée					
	67774	<i>Salmo trutta trutta</i> Linnaeus, 1758	Truite de mer, Truite commune, Truite d'Europe	Reproduction indéterminée					
	67478	<i>Tinca tinca</i> (Linnaeus, 1758)	Tanche	Reproduction indéterminée					
Ptéridophytes	122306	<i>Selaginella kraussiana</i> (Kunze) A. Braun, 1860	Sélaginelle de Krauss, Sélaginelle des jardiniers	Reproduction certaine ou probable					

-18/ 21 -

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	3755	<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3764	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3941	<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien) Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3958	<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3967	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4013	<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4117	<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	4151	<i>Celtia cetti</i> (Temminck, 1820)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4187	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4254	<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4289	<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4342	<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4583	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4669	<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Poissons	66315	<i>Petromyzon marinus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
	66330	<i>Lampetra fluviatilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
	66333	<i>Lampetra planeri</i> (Bloch, 1784)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
	66967	<i>Alosa alosa</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
	66996	<i>Alosa fallax</i> (Lacépède, 1803)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Gastéropodes	61733	<i>Cryptazeca monodonta</i> (de Folin & Bénilon, 1877)	Autre	Liste des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
Mammifères	60704	<i>Mustela lutreola</i> (Linnaeus, 1761)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces de vertébrés protégés menacés d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60831	<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	61667	<i>Mycastor coypus</i> (Molina, 1782)	Autre	Interdiction d'introduction de certaines espèces d'animaux vertébrés dans le milieu naturel sur le territoire français métropolitain (lien) Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	2616	<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2623	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2840	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2844	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3059	<i>Gallinula chloropus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
Oiseaux	3136	<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3465	<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3688	<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien) Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3696	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien) Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3741	<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
				Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
	67143	<i>Barbus barbus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	67506	<i>Cobitis taenia</i> Linnaeus, 1758	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
	67606	<i>Esox lucius</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
	67765	<i>Salmo salar</i> Linnaeus, 1758	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
	69182	<i>Cottus gobio</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Angiospermes	82715	<i>Angelica heterocarpa</i> J.Lloyd, 1859	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	98977	<i>Fritillaria meleagris</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	109297	<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	COINON, J	2012	DOCOB du site Natura 2000 « La Nive » - Diagnostic écologique. Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive
Informateur	CREN Aquitaine		

SOMMAIRE

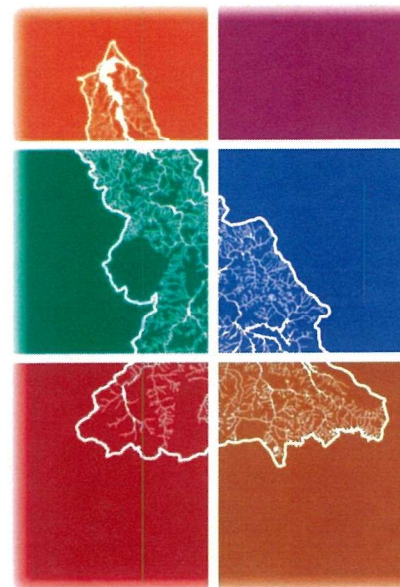
1 Le site Natura 2000 « La Nive »

2 Habitats et espèces d'intérêt communautaire

3 Enjeux et objectifs du site

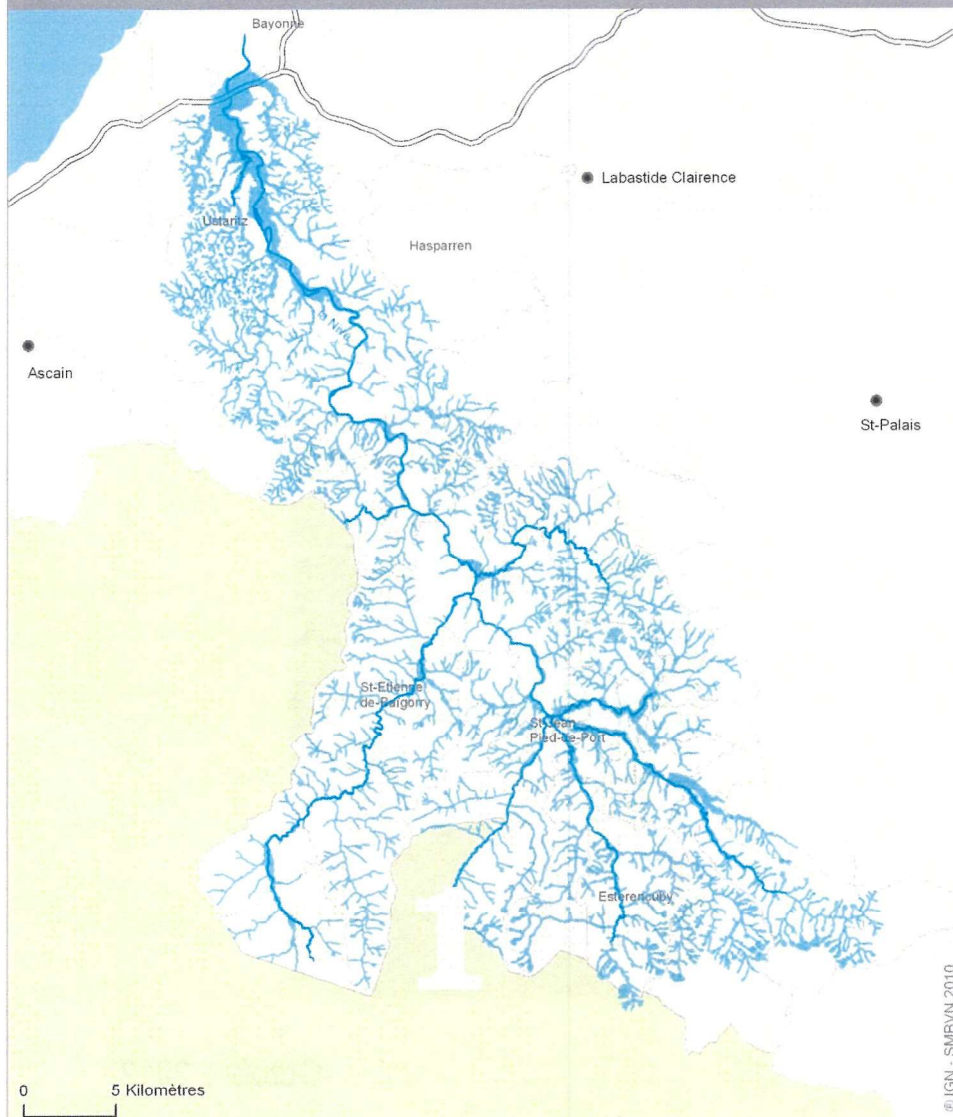


Document d'Objectifs Site Natura 2000 « La Nive » Résumé non technique



Octobre 2012

Le site Natura 2000 "La Nive"



Le site correspond à l'ensemble des cours d'eau et zones humides associées (ripisylves, prairies humides, barthes, têtes de bassin versant)

Traitement SMBVN



« La Nive » Fiche d'identité

Nom officiel du site Natura 2000 : La Nive

Numéro officiel du Site Natura 2000 : FR7200786

Date de proposition comme Site Interêt Communautaire : mars 1999

Désigné au titre de : la Directive « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE

Localisation du site Natura 2000 : Région Aquitaine, Département Pyrénées Atlantiques

Superficie Officielle du site Natura 2000 (périmètre d'étude) : 9473 ha

Préfet coordinateur : Préfet des Pyrénées Atlantiques

Président du comité de pilotage pendant la période de l'élaboration du DOCOB : M Jacques ETCHANDY, maire d'Anhaux, Président du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive

Structure porteuse / Opérateur : Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive

Financements d'élaboration : 280 000€

Etat / Europe : 50%

Agence de l'eau Adour Garonne : 30%

Autofinancement : 20%

Habitats d'intérêt communautaire : 19 habitats d'intérêt communautaire dont 5 prioritaires

Espèces d'intérêt communautaire : 18 espèces annexe II de la directive « Habitats, faune et flore »

Mammifères : Loutre d'Europe, Vison d'Europe, Desman des Pyrénées

Amphibiens et reptiles : Cistude d'Europe

Poissons : Saumon Atlantique, Alose feinte, Grande Alose, Lamproie marine, Lamproie fluviatile, Lamproie de Planer, Toxostome, Chabot

Crustacés : Ecrevisse à pattes blanches

Orthoptères : Agrion de Mercure

Lépidoptères : Cuvrè des marais

Flore remarquable : Soldanelle Velue, Trichomanes remarquable, Angélique des estuaires

Prestataires techniques:

Bureau d'études BIOTOPE : réalisation du diagnostic écologique, cartographie

Conservatoire Régional des Espaces Naturels d'Aquitaine : assistance diagnostic Vison d'Europe

Conservatoire Botanique National Sud Atlantique : coordination de l'assistance diagnostic écologique

Conservatoire Botanique National Pyrénées Midi Pyrénées : assistance diagnostic écologique

Support de nombreuses activités

Outre l'agriculture, le bassin versant de la Nive est support de nombreuses activités socio-économiques et de loisir :

- **Alimentation en eau potable** : Les captages de source et en rivière alimentent 200 000 habitants et jusqu'à 400 000 en période estivale
- **Piscicultures** : 16 piscicultures sont réparties le long des cours d'eau, dont 12 sur la Nive des Aldudes. Ce secteur représente 50 emplois directs. Les pisciculteurs s'impliquent dans la préservation des cours d'eau à travers l'amélioration de leurs systèmes de production
- **Microcentrales** : On dénombre 16 microcentrales sur le bassin versant, la majorité étant privées. Elles sont pour la plupart construites sur d'anciens barrages de moulins, et disposent de ce fait du droit fondé en titre.
- **Sports d'eaux vives** : La Nive est un bastion des activités de sports d'eaux vives dans le Pays basque. 8 prestataires proposent une offre d'activités autour de l'eau, entraînant une fréquentation de plus de 50 000 personnes en période estivale.
- **Pêche** : Grâce à un peuplement pisciaire très diversifié, le bassin versant de la Nive attire une population de pêcheurs diversifiée, que ce soit pour la pêche à la truite sur l'amont du territoire, ou aux carnassiers sur l'aval. Deux associations de pêche encadrent l'activité sur le territoire
- **Autres** : Que ce soit le tourisme, le thermalisme ou encore l'aviron, la Nive est support de nombreuses autres activités.
- **Forêt** : Quelques exploitations forestières (peupleraie notamment) sont présentes sur le site Natura 2000.



L'analyse croisée de ces usages et des attentes de chacun a permis d'identifier 4 grands enjeux économiques pour le bassin versant de la Nive

- 1 **Maintenir les activités agricoles**
- 2 **Maintenir la fonctionnalité de la Nive comme ressource en eau potable**
- 3 **Maintenir les activités socio-économiques historiques sur le site**
- 4 **Maintenir l'image privilégiée du site comme lieu d'activités liés à la rivière**

Le site Natura 2000 « La Nive » est situé sur un bassin versant riche en terme d'activités et d'usages, que ce soit le milieu agricole où l'élevage prédomine, ou les activités liées aux cours d'eau.

Néanmoins, ces activités socio-économiques peuvent être localement impactantes pour les milieux naturels, notamment sur la partie aval du territoire (urbanisation, développement des envahissantes).

La préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire passera donc par un travail en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux.

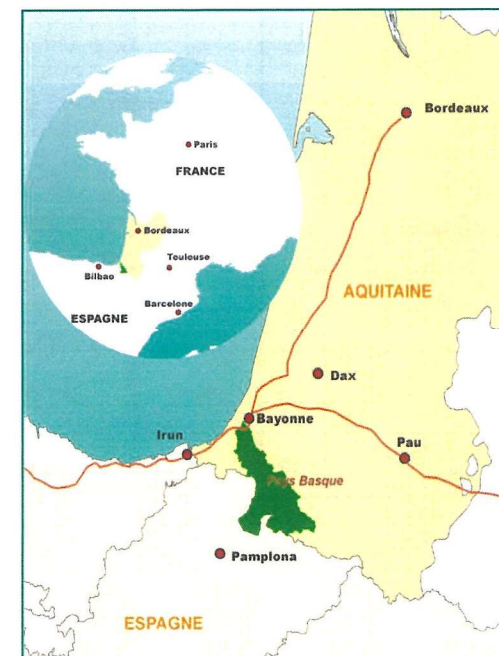
I. Le site Natura 2000 « La Nive »

1) Le Bassin versant de la Nive

Le Bassin versant de la Nive

Situé dans l'ouest des Pyrénées atlantiques, il s'étend sur plus de 100 000 ha.

- 53 communes
- 97 600 habitants
- 110 100 ha (soit plus de 14% de la superficie départementale)
- Altitude : de 5m à 1472 m (pic des escaliers)
- 1 300 km de cours d'eau, dont 365km de cours d'eau de plus de 10km
- 66 460 ha de forêts et de milieux semi naturels (67% du territoire)
- Distances :
 - Nord sud : 56 km
 - Est ouest : 40 km



2) Caractéristiques du territoire

Un territoire majoritairement agricole

Le bassin versant de la Nive est un territoire majoritairement agricole. La SAU représente 62% de la surface du bassin versant (62 000ha pour 98 000 ha de bassin versant). La SAU est majoritairement composée de prairies (23850 ha) de petite taille et situées en bordure de cours d'eau. Le territoire comporte plus de 650 exploitations, très majoritairement en élevage mixte bovin/ovin. La répartition des exploitations n'est pas uniforme. L'aval du bassin versant (jusqu'à Ustaritz) est peu occupé par l'agriculture du fait de la pression foncière. La montagne basque est quand à elle fortement exploitée.

Espèce	Code EUR	Niveau de menace (sur ou hors site pour les migrateurs)	Rareté sur le site/importance du site pour l'espèce	Dires d'expert	Enjeu de conservation
Saumon atlantique <i>Salmo salar</i>	1106	Fort	Assez rare/Site important pour l'espèce	Malgré les fluctuations annuelles naturelles, une chute des stocks est constatée depuis 3 ans dans le bassin de l'Adour.	Très fort
Ecrevisse à pattes blanches <i>Austropotamobius pallipes</i>	1092	Fort	Assez rare/Site important pour l'espèce	Une station d'écrevisse Signal en amont du bassin qui renforce le niveau de menace. En fort déclin sur l'ensemble de son aire de répartition.	Très fort
Cuivré des marais <i>Lycaena dispar</i>	1060	Fort	Assez rare/Site important pour l'espèce	Habitats préférentiels bien représentés sur les zones de barthes. Fortes menaces liées à la mise en culture des zones humides.	Très fort
Vison d'Europe <i>Mustela lutreola</i>	1356	Fort	Probablement absent/Site important pour l'espèce	Enjeu de conservation régional majeur pour l'espèce ; victime des atteintes portées aux zones humides, de la concurrence avec le Vison d'Amérique et du trafic routier.	Très fort
Angélique des estuaires <i>Angelica heterocarpa</i>	1607*	Fort	Très rare/Site important pour l'espèce	Endémique franco-atlantique en régression sur l'ensemble de son aire de répartition. Population très menacée localement par la Renouée du Japon.	Très fort
Toxostome <i>Parachondrostoma toxostoma</i>	1126	Moyen	Peu de données	Le bassin Adour-Garonne constitue le dernier bastion de l'espèce (absence du Hotu, pas d'hybridation), ce qui renforce le niveau d'enjeu (de moyen à fort).	Fort
Grande Alose <i>Alosa alosa</i>	1102	Fort	Peu de données sur le bassin – A priori rare et cantonnée à l'aval	Espèce en déclin sur son aire de répartition.	Fort
Alose feinte <i>Alosa fallax</i>	1103	Fort	Peu de données sur le bassin – A priori rare et cantonnée à l'aval	Espèce en déclin sur son aire de répartition.	Fort
Chabot de l'Adour <i>Cottus aturi</i>	1163	Moyen	Peu de données. Site important pour l'espèce, dont l'aire de répartition se limite au bassin de l'Adour	En considérant l'espèce <i>Cottus aturi</i> , le site est important pour l'espèce	Fort
Lamproie de rivière <i>Lampetra fluviatilis</i>	1099	Fort	Peu de données sur le bassin – A priori rare et cantonnée à l'aval	Capacité de franchissement très faibles, les ouvrages sur la grande Nive renforcent le niveau de menace. Espèce en déclin sur son aire de répartition.	Fort
Soldanelle velue <i>Soldanella villosa</i>	1625	Faible	Très rare. Espèce cantonnée au massif de l'Artzamendi et la forêt d'Hayra. Site important pour cette endémique vasco-cantabrique	Une station aux conditions écologiques altérées par une ancienne coupe forestière.	Fort
Lamproie marine <i>Petromyzon marinus</i>	1095	Moyen	Assez commune sur le bassin en période de reproduction/Site assez important pour l'espèce.	Quantité importante de reproducteurs en 2010. Certains ouvrages sont néanmoins problématiques (nombreuses frayères forcées en aval).	Moyen

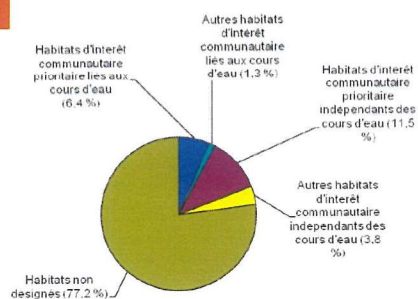
II. Habitats et espèces d'intérêt communautaire

1) 19 habitats et 18 espèces d'intérêt communautaire

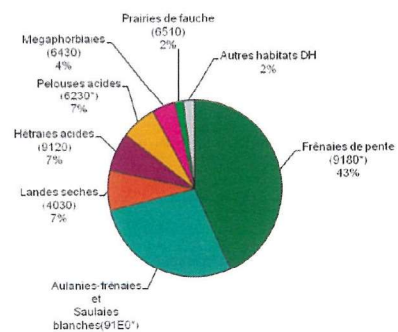
Le territoire a été identifié sur la base du site Natura 2000 « La Nive ». Ce site cours d'eau contient 19 habitats d'intérêt communautaire dont 5 prioritaires (surlignés en bleu) et 18 espèces annexe II de la directive « Habitats, faune et flore »

	intitulé EUR	code EUR	Enjeu de conservation
Végétation aquatique	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculon fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	3260	Fort
Près salés	Près-salés atlantiques (<i>Glauco-Puccinellietalia maritimae</i>)	1330	Moyen
Végétations amphibies	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)	3110	Fort
	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri</i> p.p. et du <i>Bidention</i> p.p.	3270	Fort
Végétations de bas marais	Tourbières basses alcalines	7230	Fort
Mégaphorbiaies et ourlets	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin	6430	Très fort
Prairies et pelouses	Formations herbues à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	6230*	Moyen
	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	6410	Fort
	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	6510	Très fort
Végétations liées aux sources, ruisseaux et suintements	Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)	7220*	Moyen
	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	3150	Fort
	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220	Fort
	Tourbières acides à sphaignes	7110*	Fort
Végétations arborescentes	Landes sèches européennes	4030	Fort
	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	91E0*	Très fort
	Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (<i>Ulmion minoris</i>)	91F0	Moyen
	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tillo-Acerion</i>	9180*	Moyen
	Chênaies galicio-portugaises à <i>Quercus robur</i> et <i>Quercus pyrenaica</i>	9230	Moyen
	Hétraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	9120	Moyen

2) Répartition des habitats



Répartition des habitats selon leur statut



Habitats d'intérêt communautaire

NB. La proportion de frênaies de pentes est très importante du fait de la méthode d'extrapolation utilisée dans le cadre du diagnostic. En réalité, les surfaces de frênaies de pentes sont plus faibles.

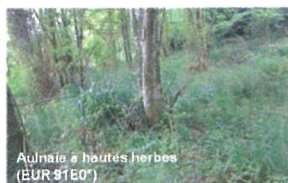
D'après la cartographie réalisée dans le cadre du diagnostic écologique, les habitats d'intérêt communautaire liés au cours d'eau occupent 7,7% du territoire concerné par le périmètre Natura 2000 « La Nive ».

Les habitats d'intérêt communautaire non liés aux cours d'eau occupent quand à eux 11,5% du territoire, en modérant ce chiffre du fait de la surreprésentation des frênaies de pente.

Si l'on occulte les forêts de pentes qui sont largement surestimées, les aulnaies-frênaies et saulaies blanches (ripisylve) représentent la majorité des habitats d'intérêt communautaire du site en terme de surface. Ces habitats étant d'intérêt communautaire prioritaire, leur préservation constitue un enjeu fort.



Loutre d'Europe



Aulnaie et hautes herbes (EUR \$1E0\$)



Cuivre des marais

Lamproie de Planer <i>Lampetra planeri</i>	1096	Moyen	Peu de données sur le bassin.	Semble encore bien présente dans le sud-ouest, peu de données sur la Nive cependant.	Moyen
Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	1044	Moyen	Manque de données sur l'ensemble du site.	Présent sur les secteurs surfaciques, où il est menacé par l'entretien excessif des fossés et l'eutrophisation. Aucune donnée en partie amont.	Moyen
Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	1220	Absence	Très rare (un seul site connu)/Site peu important pour l'espèce	La seule station connue est actuellement gérée par le CEN Aquitaine.	Moyen
Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	1355	Moyen	Assaz rare Site important pour l'espèce	Habitat faiblement menacé à l'échelle du site. Les déplacements de l'espèce induisent une augmentation du risque de collision routière.	Moyen
Desman des Pyrénées <i>Galemys pyrenaicus</i>	1301	Moyen	Assaz rare données historiques à réactualiser Site important pour l'espèce	Tributaire de la qualité de l'eau pour ses ressources alimentaires et de l'entretien des berges de cours d'eau.	Moyen
Trichomane remarquable <i>Trichomanes speciosum</i>	1421	Absence	Très rare. Espèce catégorisée sur le site au massif de l'Artzamendi Site très important pour l'espèce	Habitat de ravins encaissés non menacé localement. La belle population à sporophytes du vallon du Laxia représente un enjeu majeur de conservation de l'espèce pour le noyau basque.	Moyen

La majeure partie des habitats d'intérêt communautaire présent sur l'aval du territoire concerne d'une part les Aulnaies-Frénaies et Saulaies riveraines (91E0*) et les mégaphorbiaies (6430), deux habitats d'intérêt communautaire à enjeu très fort.

- Les **aulnaies frénaies riveraines (EUR 91E0*)** : Situé le long des cours d'eau sur l'ensemble du bassin versant, cet habitat est sensible aux modifications du régime hydromorphologique du cours d'eau et à la présence d'envahissantes comme l'érable négundo. De plus les ripisylves sur prairies sont souvent gérées en alignement d'arbre, ce qui limite le développement d'un complexe de végétation favorable à l'habitat.
- Les **mégaphorbiaies des zones subestuariennes (EUR 6430)**, dont certaines abritent l'Angélique des estuaires, sont majoritairement situées sur la partie aval du territoire. L'envahissement par la renouée du Japon, le risque d'amendement excessif et la faible largeur de développement au niveau du chemin de halage constituent les principales menaces relatives à cet habitat.



D'autres habitats d'intérêt communautaire sont également présents de manière plus disparate (**prés salés** à Bayonne, **Herbiers aquatiques à myriophylle**, dans les étangs, canaux et petits ruisseaux de la Nive aval, sensibles aux pollutions du cours d'eau, **Herbiers aquatiques, frénaies-chênaies-ormaies riveraines** sur la plaine d'Ansois et sur l'Urdains).

Outre ces habitats, l'aval du territoire est particulièrement concerné par plusieurs espèces :

- **L'Angélique des estuaires** fortement menacée par la renouée du Japon
- le **Vison d'Europe**, espèce non contactée lors du diagnostic écologique
- la **Cistude d'Europe** présente uniquement sur l'étang de Xurruilatx
- Le **Cuivré des marais** et à l'**Agrion de mercure** sur les prairies humides de l'aval du territoire, sensibles à une exploitation trop intensive du milieu
- **L'aloise feinte, la grande aloise et la lamproie de rivière** dont la limite de répartition semble être le seuil d'Haitze à Ustaritz, et dont la migration peut être bloquée par les barrages ou busages.

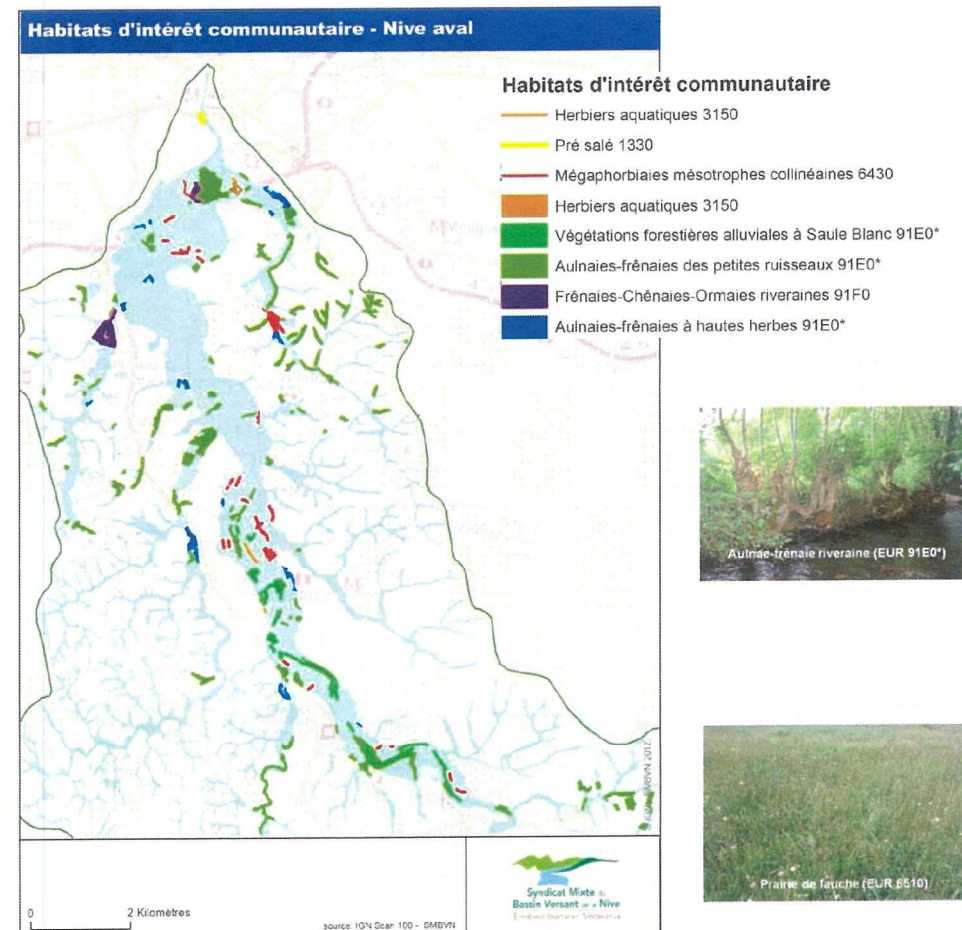
La plaine alluviale de la Nive constitue donc un secteur à très fort enjeu pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire. La richesse de son patrimoine naturel couplée aux fortes contraintes d'urbanisation en fait un secteur où la mise en œuvre d'actions de gestion, de préservation et de restauration, est prioritaire

3) Des enjeux de conservation différents selon la localisation

Les 19 habitats et 18 espèces d'intérêt communautaire ne sont pas présent uniformément sur le territoire. Les enjeux de conservation sont donc différents selon que l'on se situe à Bayonne ou à Urepel.

1- L'aval du territoire – la plaine alluviale de Bayonne à Cambo les bains

La partie aval du territoire (située à l'aval de Cambo-les Bains) abrite la majorité des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 « La Nive » en terme de diversité. Une grande partie des habitats à enjeu fort ou très fort y est représenté.



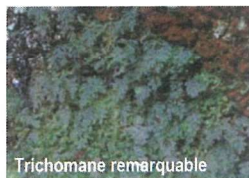
Les Communautés hygro-sciaphiles des parois acides à Hyménophylle de Tunbridge ou Trichomane remarquable (EUR 8220) sont un habitat quasi endémique. Elles ne sont présentes que dans les vallées du Laxia et du Baztan.

Ces vallées abritent également plusieurs espèces très rares voire endémiques :

- L'**écrevisse à pattes blanches** très sensible aux modifications de qualité du milieu, et menacée par des stations d'écrevisses signal dans la vallée des Aldudes
- Le **Trichomane remarquable** et **Soldanelle velue** qui sont très sensibles à toute modification du milieu, mais peu menacés par des activités humaines
- Le **Desman des Pyrénées**, espèce peu connue endémique des Pyrénées.



Desman des Pyrénées. © Ariège Nature



Trichomane remarquable



Soldanelle Velue

3- Habitats et espèces présents sur l'ensemble du territoire

Mis à part les habitats et espèces d'intérêt communautaire présentés ci-dessus, que l'on ne retrouve qu'à des endroits précis sur le bassin versant, on retrouve de nombreux autres habitats et espèces d'intérêt communautaire sur l'ensemble du bassin versant.

Les deux habitats d'intérêt communautaire que l'on retrouve le plus largement et qui comportent un enjeu fort à très fort sont :

- Les **aulnaies frênaies riveraines à laiche pendante 91E0***, situées le long de la Nive et de ses affluents. L'enjeu de conservation de cet habitat est très fort, d'autant plus qu'il constitue un habitat d'espèce pour la loutre d'Europe et le vison d'Europe. L'élargissement des bandes d'emprise et la restauration de la continuité permettront de préserver cet habitat et les espèces qui en dépendent
- Les **Prairies mésophiles de fauche thermo atlantiques 6510**. Une quarantaine de ces prairies ont été identifiées sur le site. Leur préservation passe par une gestion extensive du milieu.

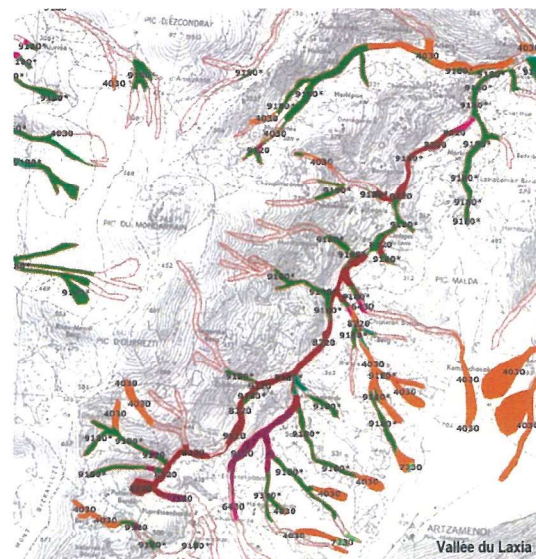
De manière plus anecdotique on retrouve d'autres habitats sur le site

- Les **Herbiers aquatiques (EUR 3260)** sensibles à la qualité trophique des eaux,
- Les **végétations amphibie (EUR 3110)** qui s'expriment avec une gestion extensive des milieux,
- Les **berges vaseuses avec végétation pionnière (EUR 3270)** présentes le long de la Nive intermédiaire, sensibles à l'hydromorphologie des cours d'eau,
- Les **sources pétifiantes avec formation de tuf (EUR 7220*)** – identifiées à deux reprises sur le territoire,
- Les **Tourbières acides à sphaignes – 7110*** habitat marginal du site.

- La plaine alluviale de la Nive et les vallées du Laxia et du Baztan sont les secteurs abritant le plus d'enjeux de conservation. Les habitats et les espèces qu'on y trouve sont rare ou menacés, et doivent faire l'objet d'une attention accrue.
- Sur les autres cours d'eau du bassin versant, on retrouve localement des secteurs à enjeu fort, que ce soit pour la ripisylve, les prairies de fauche, ou certaines espèces d'intérêt communautaire (Ecrevisse à pattes blanches, Saumon Atlantique)

2- Les vallées du Baztan et du Laxia

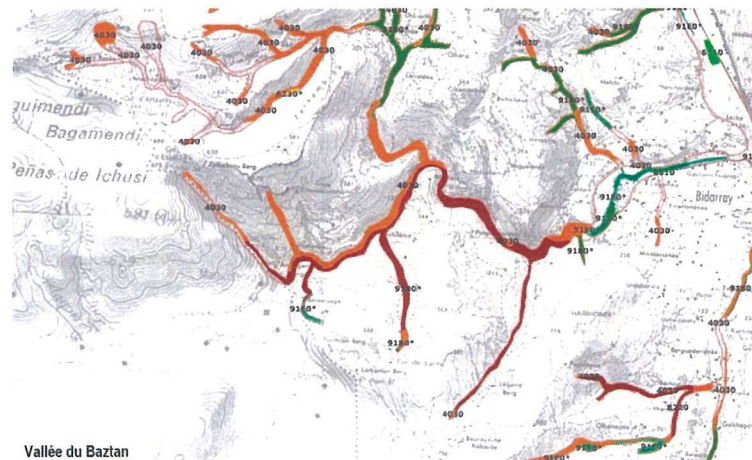
Plus en amont sur le territoire, les vallées du Laxia et du Baztan constituent des secteurs aux enjeux de conservation très importants, et on retrouve dans ces petits cours d'eau plusieurs espèces endémiques des Pyrénées ou même du Pays basque.



Vallée du Laxia



Ecrevisse à pattes blanches



Vallée du Baztan

4- Améliorer ou favoriser la continuité écologique des cours d'eau et des zones humides associées

La dimension « corridor écologique » des cours d'eau est très importante sur un site composé de chevelu de cours d'eau. Le maintien de portions de cours d'eau sur lesquels la faune piscicole peut effectuer sa migration et sa reproduction est important, au même titre que la protection des berges à l'état naturel, favorables à la loutre et au vison.

Afin de répondre à ces enjeux, trois objectifs opérationnels sont proposés :

- Assurer la libre circulation des espèces sur leurs habitats respectifs :
- Favoriser une gestion naturelle des linéaires d'accompagnement des cours d'eau, fossés et zones humides :
- Maintenir ou restaurer les ripisylves

5- Inciter ou instaurer des pratiques de gestion favorisant la préservations des espèces et habitats

Certains habitats comme les aulnaies frênaies sont bien représentés, mais d'autres, tout aussi importants, sont présent de manière plus ponctuelle sur le site (prés salés, mégaphorbiaies, pentes rocheuses siliceuses). La préservation de ces habitats passe par la mise en œuvre de mesures de gestion spécifiques. Trois objectifs opérationnels répondent à cet objectif global :

- Mettre en œuvre une gestion favorable aux habitats d'intérêt communautaire et habitats d'espèces
- Assurer une gestion forestière favorisant les espèces et habitats d'intérêt communautaire
- Mettre en défens des habitats d'intérêt communautaire prioritaire quand cela semble nécessaire

6- Informer sensibiliser et accompagner les acteurs locaux sur une gestion durable de leur territoire

La mise en œuvre d'un plan d'actions ne peut se faire qu'avec l'adhésion de l'ensemble des acteurs concernés, et l'assurance d'une bonne compréhension des problématiques. Pour cela, 4 objectifs opérationnels :

- Accompagner les collectivités et porteurs de projets pour intégrer les enjeux Natura 2000 dans l'évaluation d'incidence de leurs aménagements
- Informer et sensibiliser les différents publics
- Concilier les activités de loisirs et de préservation des milieux
- Constituer un réseau d'opérateurs Natura 2000 à l'échelle du bassin versant pour rendre les actions de gestion complémentaire

Les objectifs du DOCOB, issus du croisement entre les enjeux écologiques et socio-économiques ont permis de proposer un plan d'action composé de 31 fiches actions. La mise en œuvre de ces actions pourra se faire grâce à plusieurs types d'outils proposés dans le cadre de Natura 2000 :

- Les Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET) pour les acteurs du monde agricole financées par l'Etat/Europe dans le cadre de la PAC
- Les Contrats Natura 2000, forestiers ou non forestiers pour les propriétaires privés ou les collectivités, financés par des fonds Etat/Europe,
- La Charte Natura 2000, engagements de bonnes pratiques ouverte à tous, qui donne droit à une exonération de la taxe sur le foncier non bâti.

III. Enjeux et objectifs du site

1) Enjeux

Le document d'objectifs du site Natura 2000 vise la préservation des habitats naturels et d'espèces d'intérêt communautaire en lien avec les cours d'eau du bassin versant. Trois grands enjeux de conservation sont identifiés sur le site :

- Préserver et maintenir les espèces d'intérêt communautaire et l'état de conservation de leurs habitats
- Assurer la fonctionnalité écologique de l'hydrosystème et des milieux connexes
- Harmoniser activités et maintien des espèces et habitats d'intérêts communautaire

2) 6 grands objectifs

Une liste de 6 objectifs et 18 objectifs opérationnels a été établie en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux concernés par les cours d'eau du bassin versant de la Nive. Elle permettra d'orienter les actions qui seront mises en œuvre dans le cadre du DOCOB

1- Améliorer les connaissances des espèces et habitats et développer des outils de suivi

L'amélioration des connaissances sur les habitats et espèces et la mise en place d'outils de suivi constitue donc un objectif à atteindre. Pour se faire, trois objectifs opérationnels ont été identifiés :

- Réaliser des inventaires et des suivi des habitats et espèces sur le territoire
- Effectuer une veille scientifique des connaissances sur les espèces et habitats
- Evaluer la gestion du site Natura 2000 sur les espèces et habitats

2- Lutter contre la concurrence spécifique

Plusieurs espèces envahissantes se développent sur le bassin versant et peuvent compromettre la pérennité des habitats et espèces d'intérêt communautaire. La renouée du japon colonise qui menace l'angélique des estuaires, l'érable negundo, le Vison d'Amérique et les écrevisses signal. Afin de lutter contre ces espèces envahissantes, trois objectifs opérationnels ont été identifiés :

- Réaliser un inventaire des espèces envahissantes et mettre en place une cellule de veille
- Limiter la prolifération des espèces par une lutte raisonnée
- Informer et sensibiliser les acteurs concernés et riverains sur les pratiques à adopter :

3- Améliorer ou maintenir la qualité des eaux

La qualité physico-chimique des cours d'eau du bassin versant de la Nive est bonne sur l'ensemble des cours d'eau du bassin versant, par contre la qualité bactériologique est dégradée, et certains cours d'eau présentent des signes de colmatage par les matières en suspension.

- Limiter les sources de pollution
- Suivi de la ressource en eau

Cours d'eau codifiés

- >100 km
- >50 km
- >25 km
- >10 km
- >5 km
- <5 km

Zones Hydrographiques

- Zone_Hydrographique

Communes

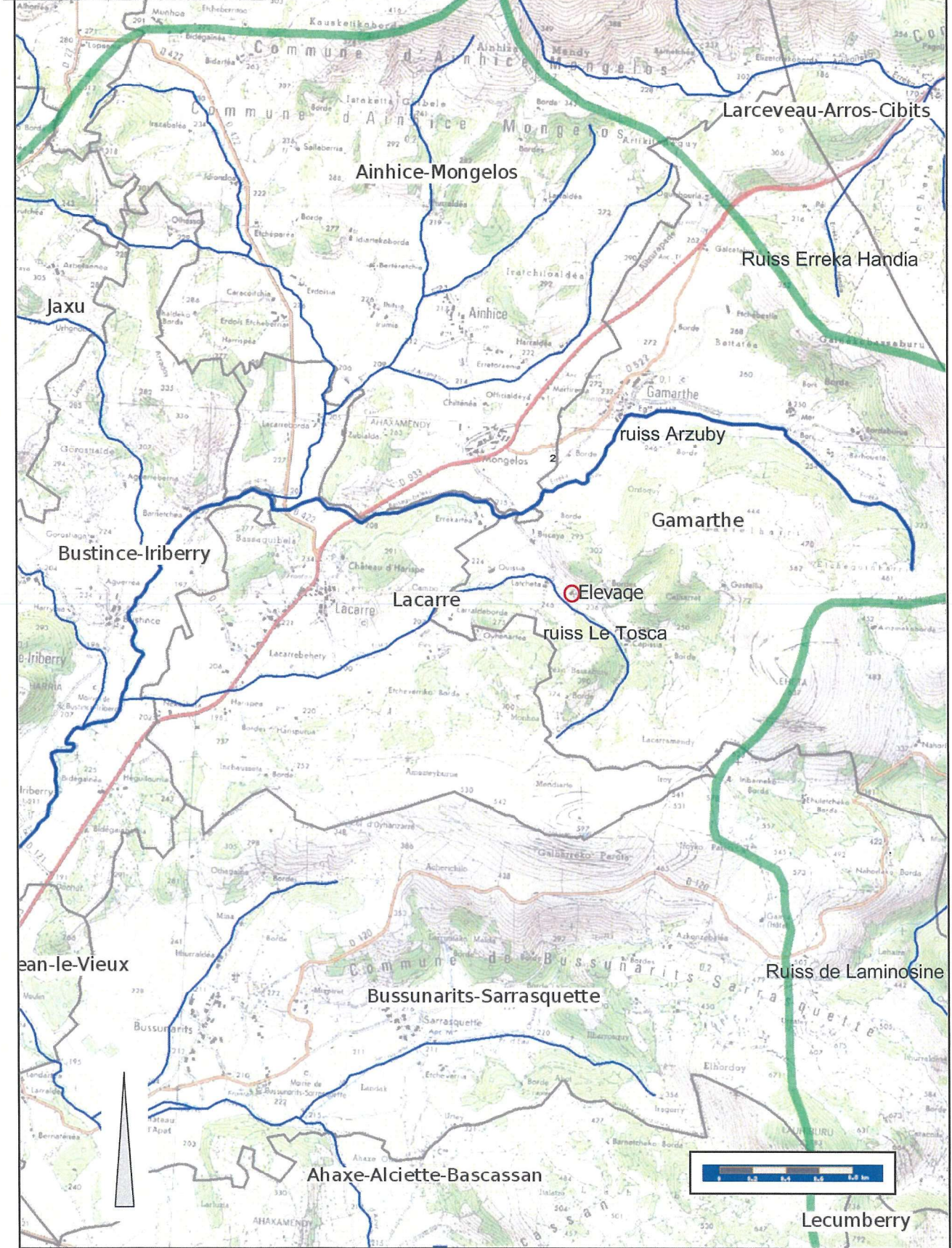
- Communes

Fond continent

- Mers
- France
- Europe

Scan 25000

Système d'Information sur l'Eau
Bassin Adour Garonne



Sources: Serveur de Bassin Adour Garonne, IGN BDCarthege-BDCarto

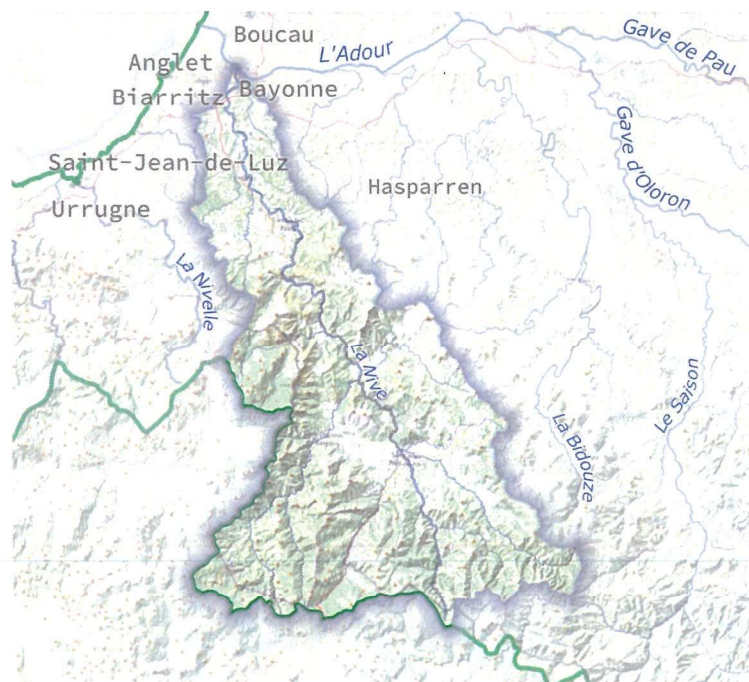
PDM - Bassin versant de gestion bvg117

Nive

SDAGE 2022-2027

Les éléments ci-dessous présentent les informations relatives au 3ème cycle de la Directive Cadre sur l'Eau validées en comité de bassin le 10 mars 2022 et fixées dans le SDAGE 2022-2027.

Documents et données : <http://adour-garonne.eaufrance.fr/sdage/sdage-2022-2027>



Liste des principales mesures à mettre en oeuvre

Mesures répondant aux pollutions diffuses

- AGR03: Limitation des apports diffus Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire
- AGR04: Pratiques pérennes Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

Mesures répondant aux pollutions ponctuelles

- ASS01: Etude globale et schéma directeur Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement
- ASS02: Pluvial Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales
- ASS13: Nouveau système d'assainissement ou amélioration du système d'assainissement
- Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)
- Reconstruire ou créer une nouvelle STEP hors Directive ERU (agglomérations \geq 2000 EH)
- Equiper une STEP d'un traitement suffisant hors Directive ERU (agglomérations \geq 2000 EH)

Mesures améliorant la gouvernance liée à l'eau

GOU01: Etude transversale	Réaliser une étude transversale (plusieurs domaines possibles)
GOU02: Gestion concertée	Mettre en place ou renforcer un SAGE
GOU03: Formation, conseil, sensibilisation ou animation	Mettre en place une opération de formation, conseil, sensibilisation ou animation

Mesures répondant aux pollutions ponctuelles

IND01: Etude globale et schéma directeur	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'industrie et à l'artisanat
--	--

Mesures répondant aux altérations hydromorphologiques

MIA01: Etude globale et schéma directeur	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques
MIA02: Gestion des cours d'eau - hors continuité ouvrages	Réaliser une opération d'entretien d'un cours d'eau Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau
MIA03: Gestion des cours d'eau - continuité	Aménager, supprimer ou gérer un ouvrage qui contraint la continuité (à définir)
MIA07: Gestion de la biodiversité	Mener d'autres actions diverses pour la biodiversité

Mesures répondant aux prélèvements

RES03: Règles de partage de la ressource	Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau
--	---

ROSE DES VENTS

Station automatique AICIRITS-CAMOU-SUHATS

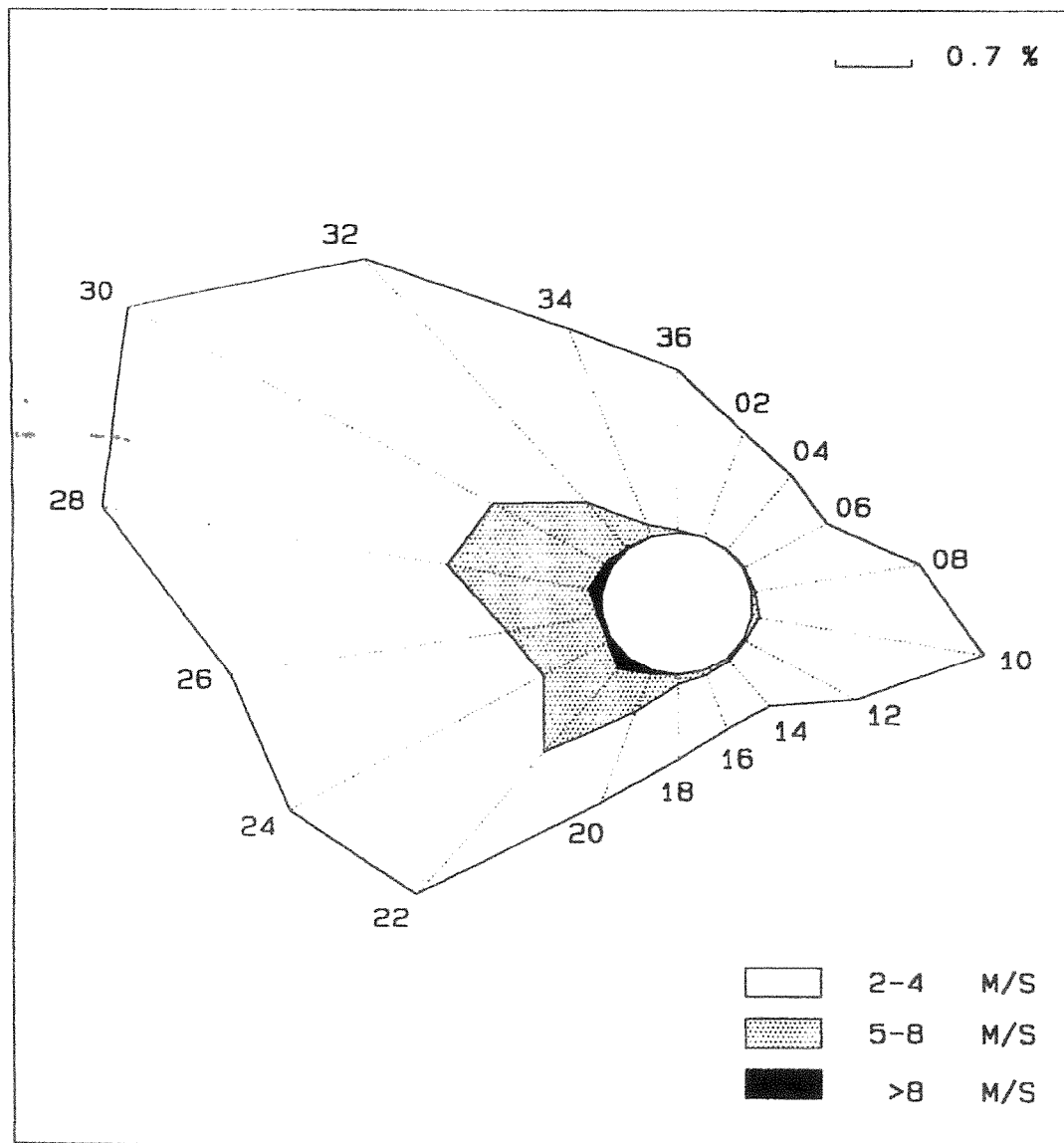
Commune AICIRITS-CAMOU-SUHATS
 Lieu-dit COOP-LUR BERRI
 Département PYRNES-ATLANTIQUES

Altitude 60,0 m
 Latitude 43,20'1 N
 Longitude 01 00'6
 Hauteur anémo. 10.0 m

Période : JANVIER 1994 à DECEMBRE 1999

Fréquences moyennes des directions du vent en %
 Par groupes de vitesses : 2-4 M/S, 5-8 M/S, sup. à 8 M/S

Type de données : Valeurs trihoraires de 00 à 21 heures UTC

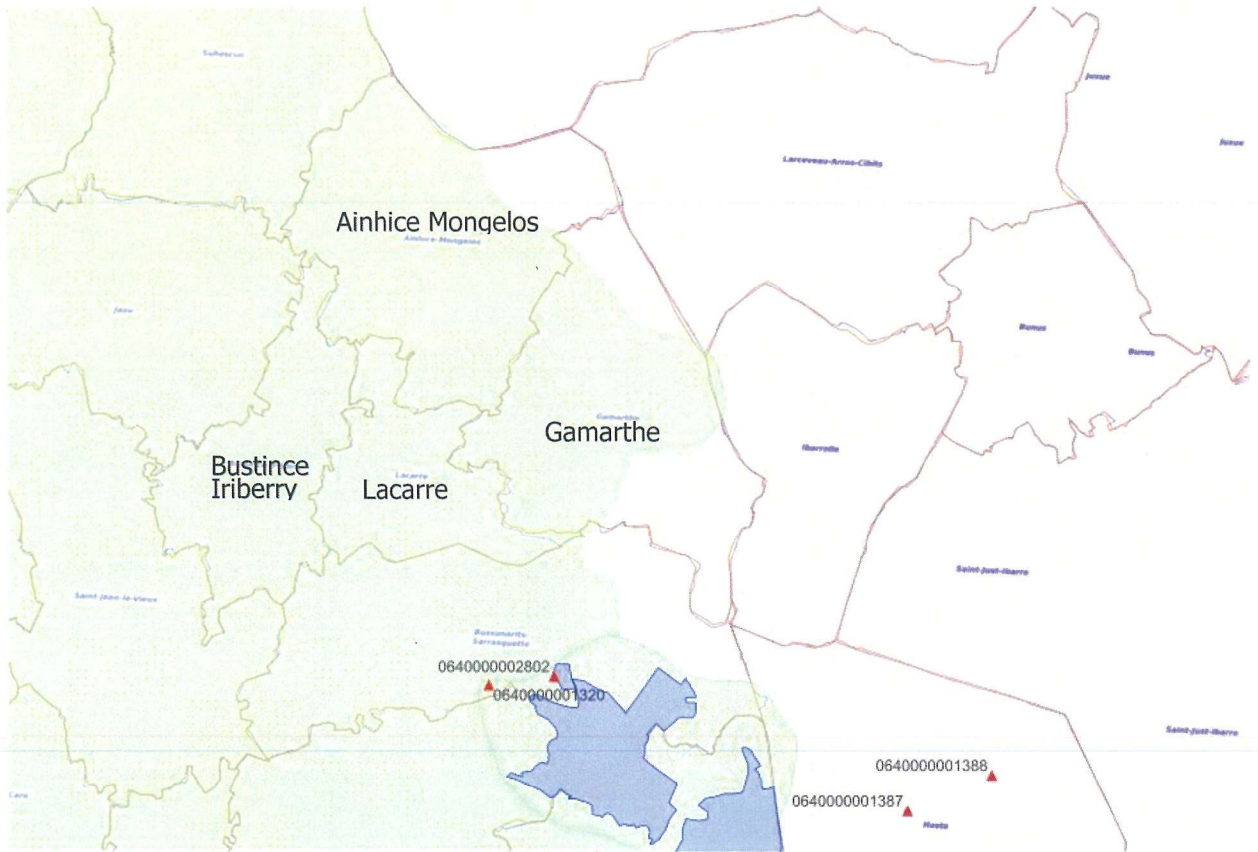


Vit Dir	2 à 4 M/S	5 à 8 M/S	>8 M/S	Total
02	1.1	+	.	1.1
04	1.0	+	.	1.0
06	0.9	+	.	0.9
08	1.6	+	.	1.6
10	2.2	0.1	.	2.2
12	1.2	+	.	1.2
14	0.6	+	+	0.6
16	0.6	0.1	+	0.6
18	0.8	0.1	+	0.9
20	1.0	0.4	+	1.4
22	1.9	1.1	0.2	3.2
24	2.8	0.7	+	3.5
26	2.7	0.9	+	3.6
28	3.3	1.4	0.1	4.8
30	4.0	1.2	0.1	5.3
32	3.2	0.6	+	3.9
34	2.1	0.1	.	2.3
36	1.6	+	.	1.7
	32.6	6.8	0.5	39.9

Le signe + indique une fréquence non nulle mais inférieure à 0.05 %

Fréquence des vents inférieurs à 2 M/S : 60.1 %

Nombre de cas observés : 17504
 Nombre de cas manquants: 16



Captages d'eau potable et périmètres de protection
https://carto.atlasante.fr/1/carteaux_projet_partenaires